

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés



F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



Vadrouille en camping-car



Mars 2020 - n°55



Affiliée à la Fédération Internationale
des Clubs de Motorhomes

ONELIGHT EVO HD

la nouvelle référence pour le fourgon!



Onelight EVO HD 60 Platinum
LxPxH: 68x60x15 cm / 7,7 kg



Onelight EVO HD 60 Ultrawhite
LxPxH: 68x60x15 cm / 7,7 kg

- Conçue pour le fourgon, hauteur repliée 15 cm
- Disponible en versions Ultrawhite ou Platinum
- Platine spéciale fourgon de série*
- Faible consommation d'énergie
- Options principales**:
 - LNB Twin
 - SKEW Auto GPS single ou twin

Cette nouvelle gamme d'antennes automatiques fabriquée en France est incontestablement la plus adaptée aux fourgons. Grâce à sa parabole perforée de centaines de petits trous, elle résiste au vent.

Sa conception particulière - 15 cm de haut avec sa platine d'adaptation pour fourgon montée de série - ainsi que sa mécanique éprouvée en font également la plus économique en consommation du marché, et son système SDP débrayable la protégera en cas de bourrasque inattendue.

Alden est le seul fabricant d'antennes satellites pour véhicules de loisirs à développer ses propres systèmes certifiés tout en un : il suffit de choisir entre le démodulateur Satmatic HD Auto ou le TV AIO HD Auto pour piloter facilement son antenne automatique.



Démodulateur SATMATIC HD FRANSAT Auto

Spécialement conçu pour les véhicules de loisirs, sans doute le meilleur démodulateur du marché. Ses caractéristiques uniques et son pilotage intégré en font un produit exclusif.



TV AIO SATMATIC HD FRANSAT Auto

En intégrant tous les éléments nécessaires à la réception de la télévision par satellite (démodulateurs, pilotage d'antennes automatiques), Alden a fait un grand pas vers la simplicité.

*DE SÉRIE :



Platine d'adaptation pour fourgon de série.
Pour une installation optimale sur le toit du fourgon.

**OPTION PRINCIPALE :



SKEWMATIC GPS
Système hybride permettant d'optimiser automatiquement la polarisation du LNB afin de bénéficier d'une réception idéale même dans des conditions dégradées.



TWIN LNB
Regarder différents programmes sur deux TV en même temps.

Sommaire

Fédération

Le mot du Président	3
Organigramme de la FFACCC	5
AG à St Armand Montrond.....	7
Conseil administration à St Armand Montrond	13
Liste des associations et clubs.....	17

Sorties

Circuit en Autriche-Bavière.....	23
Echappée dans le Grand Est.....	29
Aire de la Salaison de Pradelles.....	32
Parade vénitienne à Chanaze.....	35
Le Puy du Fou.....	38
Festival International de Folklore de Port-sur-Saône.....	42
Montgolfiade 2019	44
Les Nuits de Sologne	45
Agay, séjour au Royal Camping.....	48
Forum des Voyages à Autun	51
Fêtes des Lumières à Lyon.....	52

Comptes rendus

Circuit Padrelles - Ardèche.....	54
30 ^{ème} édition Port-sur-Saône.....	58
Fête des Vendanges au Portugal.....	61
24 heures camions au Mans.....	65
Fête des Vendanges à Chusclan	69
Fête des Bravadeurs à Bras.....	71
Sortie en Hautes Alpes.....	73
Sortie Saint Rémy en Provence	75

Informations

Infos FFACCC n°4.....	77
Infos FFACCC n°5.....	80
Aire de services des 3 Moutiers.....	82
Aire de St Bonnet en Champsaur.....	83
Aire de Forcalquier.....	84
Aire et Camping St Michel.....	85
Accueil CC à Vinon sur Verdon	86
Quelques recettes	87
Conditions générales de vente.....	90
Sorties des clubs 2020.....	91

A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

• SECRÉTARIAT

Renseignements, demandes d'adhésions, compléments voyages
Numéro VERT : 0800 800 158 - E-mail : secre.ffaccc@orange.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

• PRÉSIDENT

Alain Clavier - Tél. : 06 16 28 72 08 - E-mail : persoclavier@yahoo.fr

• ENTRAIDE VOYAGES

Renseignements voyages, inscriptions Secrétariat FFACCC à Malakoff
Danielle Roziou - Tél. : 06 75 54 31 05 - E-mail : daniellefac@orange.fr

• PROTECTION JURIDIQUE

Géralde Martin - Tél. : 04 67 81 87 45 - E-mail : protection.juridique@ffaccc.fr

• RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudine.cousin1@free.fr

• SALON DU BOURGET

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffaccc.salon@orange.fr



VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°55

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/ffaccc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284
Assurance : MACIF N° 15195976

APPRÉCIÉ PAR PLUS DE
500.000
FAMILLES**



DUCATO

UNE LIBERTÉ ABSOLUE.

Préparez-vous à succomber au charme du voyage, lorsque votre camping-car dispose de la base Fiat Professional Ducato. Avec plus de 600 versions de châssis, une gamme impressionnante de moteurs EURO 6D-Temp, une boîte de vitesse automatique à 9 rapports garantissant une conduite souple, une technologie de premier ordre et plus de 35 ans d'expérience, vous avez toutes les cartes en main pour faire de votre voyage de rêve une réalité. Découvrez la sérénité procurée par le service clients exclusif disponible dans 51 pays et en 15 langues, l'assistance routière joignable 24h/24 7j/7, l'extension de garantie, et soyez certains de pouvoir profiter au maximum de chacune de vos destinations. Savourez la route, car avec Ducato, elle est à vous !



NOUVEAUX MOTEURS

- TECHNOLOGIE EURO 6D-TEMP
- 120, 140, 160, 180 CH
- TOUS MOTEURS 2,3 L AVEC TECHNOLOGIE SCR (AD BLUE)
- PLUS DE COUPLE ET UNE CONDUITE PLUS SOUPLE

NOUVELLE BOÎTE DE VITESSES

- NOUVELLE BOÎTE DE VITESSE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE
- 9 RAPPORTS, EXCELLENT POIDS POUR SA CATÉGORIE
- DISPONIBLE SUR 140, 160, 180 CH
- PLUS DE COUPLE : JUSQU'À 450 NM

NOUVELLE SÉCURITÉ*

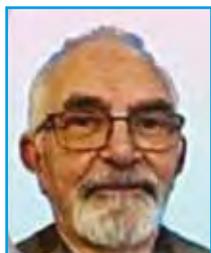
- NOUVEAU FREINAGE D'URGENCE AUTONOME
- NOUVEL INDICATEUR DE PRÉSENCE LATÉRALE ARRIÈRE
- NOUVEAU DÉTECTEUR D'ANGLE MORT
- ET DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DÉJÀ EXISTANTS



*Cette page présente les caractéristiques et les contenus que le fabricant de camping-cars peut choisir en fonction de chaque modèle.

L'équipement des modèles et les options correspondantes peuvent varier en fonction des exigences spécifiques de chaque version, marché ou des dispositions légales locales.

**Calcul sur la base des immatriculations de FCA en Europe au cours des 10 dernières années.



Chers Amis Camping-Caristes,

Il y a un an, je vous avais annoncé que l'année 2019, serait plus riche en événements que 2018, eh bien OUI, le pari a été tenu. Ce n'est pas du simple fait de votre Président, mais celui de toute une équipe de bénévoles qui n'ont qu'une idée en tête, faire avancer notre Fédération.

Je remercie chaleureusement :

- Nos deux Vices Présidents, l'un pour faire progresser la FICM, l'autre pour développer notre réseau de partenaires.
- Notre Secrétaire Générale et Juriste, qui a dû adapter et mettre en conformité notre Fédération au regard des nouvelles lois et décrets. De plus, à l'heure où j'écris ces lignes, elle a déposé sa candidature au poste de Vice Présidente du CLC, je lui souhaite vivement de pouvoir intégrer ce poste.
- Notre Trésorière, qui malgré ses problèmes personnels, a géré efficacement les finances de notre Fédération. Elle en a maintenu l'équilibre et a fait progresser notre trésorerie, tout en permettant les investissements de 2019.
- Notre Responsable Administratif, toujours en relation avec les organismes publics et avec ATOUT FRANCE, nous permettant ainsi d'être parfaitement en conformité.
- Notre Responsable des Voyages, qui ne compte pas son temps et met toute son énergie au service de la FFACCC. Pour preuve : l'organisation, la recherche de prestataires pour notre séjour à PARIS en septembre. Ainsi que l'organisation, avec Fernand son époux, du Forum des Voyages à Saint Amand Montrond, pour lequel, de mémoire de Président, je n'ai connu une telle ambiance et affluence.
- Notre Responsable de la Communication, qui a redoublé d'ingéniosité pour que la FFACCC soit connue et reconnue. Actions publicitaires, nouveau stand au salon du Bourget, création de la lettre « Infos FFACCC » (cinq en 2019), relation avec la presse spécialisée et les diverses radios.
- Notre Responsable pour la création du site Internet mis dernièrement en ligne, site plus moderne et plus convivial où vous pourrez trouver de nombreux renseignements. Site développé par une équipe avec pour maître d'ouvrage Joël DUPUY (UCCF), adhérent qui ne fait pas partie du Comité Exécutif et qui a mis ses connaissances techniques au service de notre Fédération. Chacun de vous peut aussi apporter sa pierre à l'édifice, en adressant à Bernard DEPIERRE des informations, créations d'aires de services etc. afin de les publier.
- Nos trois délégués « Vadrouille, Salon, Protection juridique » qui consacrent leur temps à votre service.
- Notre secrétaire, bien isolée dans son bureau Parisien, qui est à votre écoute pour vous informer et vous renseigner.
- Tous nos organisateurs « BENEVOLES » de sorties qui donnent de leur temps et parfois de leur argent, pour votre plus grand plaisir.

« TOUS ONT DROIT A VOTRE RESPECT ET A VOTRE RECONNAISSANCE. »

Notre Comité Exécutif a été quelque peu modifié suite à notre Assemblée Générale, je vous invite à prendre connaissance de l'organigramme dans cette revue.

Pour 2020, **année des 30 ans de la FFACCC**, nous continuerons sur notre lancée. A la demande de nombreux adhérents, le CA et l'AG de la Fédération, seront à nouveau ouverts à tous les membres dans la mesure des places disponibles. Et se tiendront du 6 au 8 novembre.

En septembre, ce sont 80 équipages Camping-caristes qui visiteront Paris, notre belle Capitale.

Du 9 au 12 novembre, notre Forum des Voyages à AUTUN où nous aurons le plaisir de retrouver nos partenaires voyagistes, ainsi que nos artisans locaux attirés, sans oublier les soirées animées.

Tout au long de l'année des sorties organisées par les clubs, ouvertes à tous les adhérents de la FFACCC.

N'oublions pas notre rendez-vous européen en Espagne du 12 au 17 Mai à AMPOSTA et organisé par le club « Lleure Camper Club Catalunya ». Tous les renseignements sur notre site www.ffacc.fr ou sur celui de l'Euro CC <http://eurocc2020.es/>.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes sorties en Camping-Car et surtout prenez soin de vous.

Bien amicalement.

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC

TOUJOURS PARTANT TOUJOURS PILOTE



WWW.PILOTE.FR



La vie est un saut dans l'inconnu. Chaque journée est une surprise, pour qui veut la saisir. Depuis 1962, Pilote vit intensément cette aventure à vos côtés.

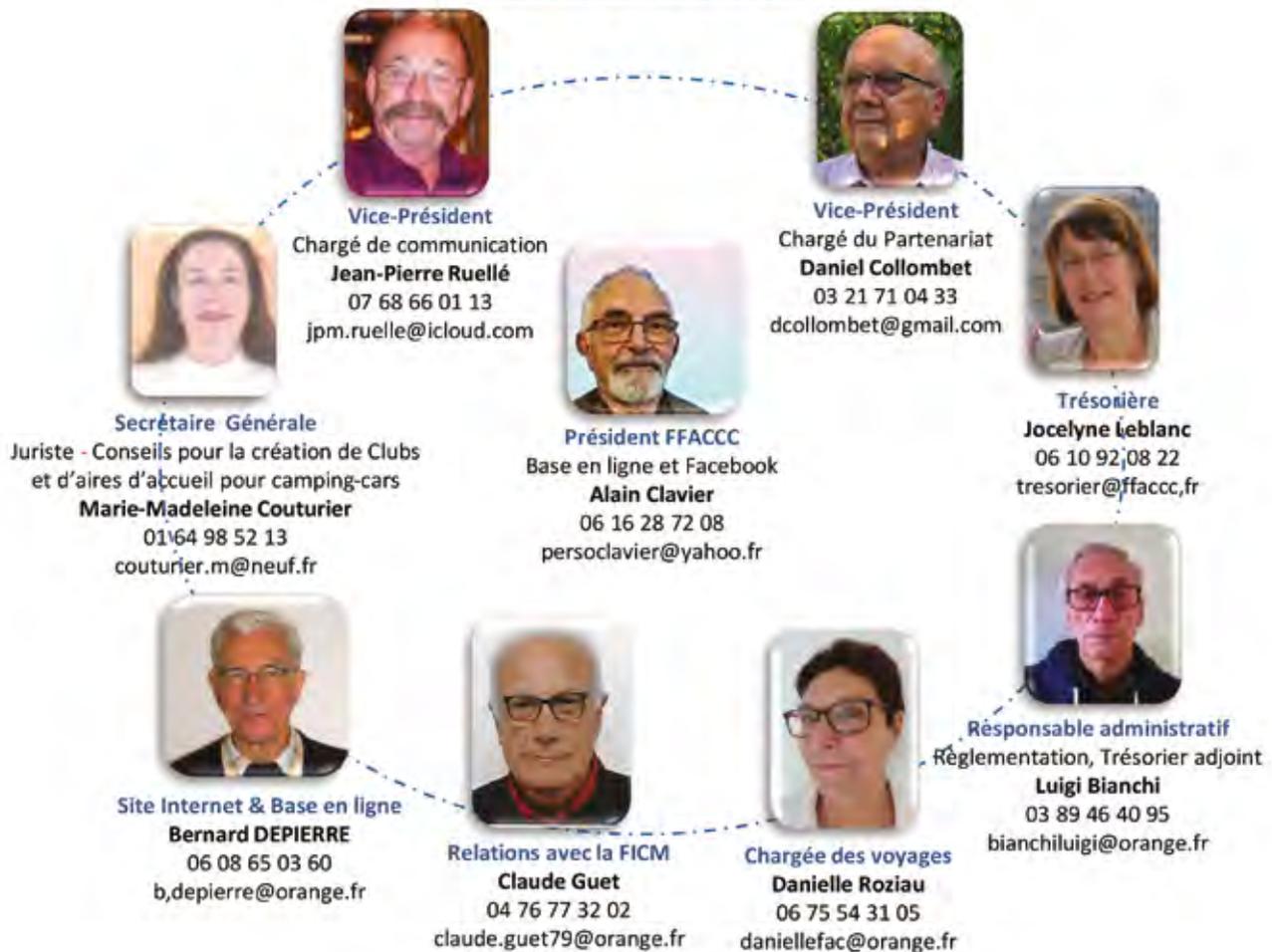
Toujours à votre écoute, nos modèles n'ont cessé d'évoluer et notre gamme s'est étoffée : 6 longueurs, 3 niveaux de finition et toujours des centaines d'options possibles. **Toujours soucieux de votre bien-être** nous avons repensé nos espaces intérieurs et créer des ambiances aussi confortables qu'élégantes. L'envie de vous faire vivre des expériences uniques, voilà ce qui nous a toujours guidé. **Toujours plus loin** vers nos envies de découverte et nos rêves de dépassement.

Maintenant c'est à vous de décider où vous voulez aller et ce que vous voulez vivre. Nous sommes prêts. Et vous ?

PILOTE

Organigramme de la FFACCC

Comité exécutif



Composition du Conseil d'Administration

Les 9 membres du Comité Exécutif + les 29 Présidents de Clubs + les 3 chargés de mission ci-dessous



Salon du Bourget
Jean-Claude MOUFFLE
06 59 84 83 08
ffacc.salon@orange.fr



Protection Juridique
Géralde Martin
04 67 81 87 45
protection.juridique@ffacc.fr



Rédaction Vadrouille
Claudine Cousin
06 79 20 59 95
claudine.cous1@free.fr

Secrétaire FFACCC



Nathalie Weisselin
0800 800 158
seccr.ffacc@orange.fr

LIBRE D'ÊTRE VOUS



VOYAGEZ EN HIVER COMME EN ÉTÉ

Certifié Class 3, le meilleur niveau d'isolation du marché, votre camping-car Bavaria vous offre aussi la montagne en hiver. Plancher, parois, baies, sous-châssis et portillons, tous les éléments de structure ont été conçus pour vous garantir le meilleur confort thermique.

Fabriquée à la commande votre Bavaria est unique. Si vous rêvez de grands espaces enneigés vous pouvez opter, par exemple, pour un système de chauffage puissant, l'ESP traction et l'ASR pour plus de confort de conduite, des panneaux solaires supplémentaires et une batterie lithium pour augmenter votre autonomie.



BAVARIA



Extrait du Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA F.F.A.C.C.C.

SAINT AMAND MONTROND du 7 Novembre 2019

Jeudi 7 Novembre 2019 à 9 h 15

Alain CLAVIER introduit la réunion en précisant que pour la première fois, le comité exécutif a décidé d'ouvrir notre CA et notre AG à tous les adhérents de la FFACCC, afin que chacun puisse se rendre compte et soit informé des travaux, des orientations de la FFACCC, de la mise en place des réglementations et autres que les législateurs, sous l'égide de l'Europe, nous imposent.

Sur les 41 membres du conseil d'administration, comité exécutif et commissions, tous sont présents ou représentés.

Il tient à remercier sincèrement les 90 membres qui nous ont rejoints afin d'assister à ces réunions, cela prouve leur attachement à la fédération. C'est le plus beau cadeau qui peut être fait aux bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la FFACCC et qui quotidiennement défendent notre mode de loisir.

Ses remerciements vont également à Jean-Claude AUFFRET qui gère toute la partie électrique, à Jean-Claude MOUFFLE qui assure toute la sonorisation des réunions et demande à l'assemblée de les applaudir.

Avant de débiter le conseil d'administration, Alain CLAVIER veut avoir une pensée pour tous nos adhérents qui sont atteints par la maladie, ce qui les limite dans leur participation aux diverses sorties.

Une minute de silence est ensuite observée en mémoire des adhérents qui nous ont quittés cette année et un message de sympathie et d'amitié est adressé à leurs familles et amis.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité exécutif et des commissions.

1) RESULTAT DES VOTES PAR INTERNET concernant l'approbation du compte-rendu de l'AG de VITRY AUX LOGES du 11 Octobre 2018 :

31 clubs + 7 membres du Comité Exécutif = 38 votants.

Exprimés 37 pour, 1 n'a pas répondu (LES MIGRATEURS).

Le Compte-rendu est adopté à la majorité

2) RESULTAT DES VOTES PAR INTERNET du 10 Avril 2019 concernant l'approbation du compte-rendu du CA de BERCK :

31 clubs + 7 membres du Comité Exécutif = 38 votants.

34 pour, 1 abstention (AUTOSTAR), 1 blanc (CCCPCA), 2 n'ont pas répondu (IPA France, LES MIGRATEURS).

Le Compte-rendu est adopté à la majorité

3) SITUATION DES EFFECTIFS :

Alain CLAVIER a diffusé par courriel en date du 18/09/2019 l'état des effectifs, club par club.

Il rappelle ses propos tenus lors du CA de Berck-sur-Mer le 10 avril 2019 : il faut réfléchir sérieusement à la mise en place de parrainage et confirme que tout le monde est concerné en matière d'objectifs de recrutement.

Pour être entendu par les ministères, il faut vraiment que nous augmentions nos effectifs, c'est pourquoi le comité exécutif attend des propositions de la part des clubs pour répondre à ce sujet crucial. En effet il a été constaté une perte de 108 adhérents cette dernière année due en partie au renouvellement réalisé par internet plutôt que par courrier au sein de l'UCCF.

Des contacts ont été pris avec la délégation allemande lors de l'Euro CC. Des pistes intéressantes ont été développées à destination des utilisateurs de camping-cars non affiliés à un club. Se mettre en rapport avec Jean-Pierre RUELLE pour communiquer sur le sujet.

Une autre piste est à étudier, les concessionnaires. Cependant cela devrait s'avérer difficile car leur objectif unique est de vendre des véhicules même si nous sommes présents lors de leurs journées portes ouvertes.

En 2019, 860 équipages n'ont pas renouvelé leur adhésion. Il faut mettre l'accent en recherchant les causes de ces non ré-adhésions (maladie, âge, décès, non-participation aux sorties, ...).

Roger MARTIN-PACHE demande le mode d'emploi pour déclarer un parrainage et émet le vœu de le rémunérer. Il lui est répondu que la FFACCC est prête à faire un geste en ce sens mais que les Présidents de clubs devaient soumettre des idées et qu'à ce jour personne n'a répondu.

1/5

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : secr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

4) SITUATION FINANCIERE :

Alain CLAVIER a adressé par courriel en date du 21/10/2019 le compte de résultat de la fédération.

Il réaffirme, que contrairement aux rumeurs qui circulent la FFACCC n'a aucun problème financier et n'a plus aucune dette envers les clubs.. Tous ont été remboursés grâce à la gestion saine de la trésorière qui se traduit par les chiffres dont chacun a pu prendre connaissance dans le tableau transmis par courriel.

Il rappelle que les associations loi 1901 n'ont pas vocation à faire de la trésorerie mais à investir.

5) REGLEMENT DES COTISATIONS A LA FFACCC :

Alain CLAVIER rappelle que les cotisations doivent être réglées au plus tard le 5 du mois qui suit l'adhésion d'un équipage. Il souligne qu'il est totalement anormal que Nathalie soit dans l'obligation de faire des relances. Si les cotisations ne sont pas payées, l'adhérent ne sera pas déclaré à la protection juridique et cela est de la responsabilité de chaque président.

Il rappelle que les adhésions prises à compter du 1 septembre de chaque année est comptée à partir du 1^{er} janvier suivant mais que les nouveaux adhérents peuvent participer aux dernières sorties de l'année en cours, qu'ils peuvent être notés sur la base en ligne et sont couverts par l'immatriculation voyage mais pas à la protection juridique.

6) RENOUELEMENT ET CANDIDATURE AU COMITE EXECUTIF :

Candidature : Bernard DEPIERRE qui s'occupe déjà, avec Alain CLAVIER, de la base en ligne, prend la conception du nouveau site de la FFACCC

Renouvellement : Alain CLAVIER fin de mandat et le renouvelle
Daniel COLOMBET fin de mandat et le renouvelle.

La FFACCC a besoin de monde au comité exécutif et dans les commissions. Alain CLAVIER lance donc un appel pour mise à disposition des compétences personnelles des bénévoles.

7) PRESENTATION DES NOUVEAUX CLUBS :

Club Camping-Car Pays de Fayence : président Patrick LABLANCHE. Association créée en avril 2019 basée dans l'Est du Var.

Les Familles en Camping-Car : président Philippe NERBORAC. Association créée en septembre 2019 qui regroupe des gens actifs et les familles qui ont de la difficulté à participer aux réunions en semaine.

François CHAUMAZ souligne qu'il faut que les clubs prennent en compte cette gestion des familles, en créant par exemple des clubs pour les jeunes, en proposant des sorties ciblées (Villard les Dombes,). Il est donc nécessaire de réfléchir pour améliorer l'image que nous donnons.

Alain CLAVIER nous informe que le club Les Migrateurs a quitté la fédération.

8) REGLEMENTATION SUR LES SORTIES ET LES VOYAGES QUE LES CLUBS ET PROFESSIONNELS DU TOURISME EFFECTUENT.

RAPPELS :

- ✓ Seuls les adhérents de la FFACCC peuvent participer aux sorties et voyages organisés par les clubs. Il faut donc établir un bon d'adhésion temporaire pour les non adhérents. La seule exception concerne l'organisation des portes ouvertes par un club réalisée pour faire découvrir la vie et l'ambiance du club avec le but de les faire adhérer. C'est pourquoi, à l'instar des établissements scolaires, des sites industriels, nous ouvrons nos portes une fois l'an.

Alain CLAVIER rappelle que nous ne pouvons plus appeler ces sorties rencontres de proximité ou rencontres de printemps mais avons l'obligation de les dénommer portes ouvertes en raison de l'immatriculation voyages qui couvre les adhérents de la FFACCC lors des circuits.

Sur la base en ligne, les sorties et les voyages (même ceux sous-traités aux professionnels) doivent être créés dès leur parution dans les journaux ou sur les sites des clubs. Les adhérents doivent y être inscrits au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour nous permettre d'effectuer les déclarations.

9) INCIDENT AVEC UN ADHERENT ET UN VOYAGISTE CONCERNANT LA PRESENCE D'ANIMAUX DOMESTIQUES.

Ceci nous a contraints à modifier nos contrats de vente et Conditions Générales de Vente.

Il est important aujourd'hui de prendre toutes les dispositions afin de garantir la tranquillité des présidents de club. Il vaut mieux avoir des conditions draconiennes à la base et les assouplir au cas par cas.

10) INCIDENT AVEC UN ADHERENT ET UN CLUB ORGANISATEUR

Alain CLAVIER rappelle que la FFACCC n'est pas mandatée pour intervenir dans la gestion des clubs et encore moins dans celle des sorties. Elle a un rôle de conseil et principalement d'information sur toutes les réglementations qui nous sont imposées.

Il est important de se souvenir que tous les organisateurs sont des bénévoles se dévouant au mieux pour le plaisir et la sécurité des adhérents et qu'à ce titre il les remercie. Les participants aux sorties ont certes des droits, mais aussi des devoirs comme le respect des horaires d'ouverture et les consignes de stationnement. Avant de critiquer un bénévole, chacun doit être certain de savoir et pouvoir le remplacer.

2/5

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : secr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

11) MODIFICATION DES CGV DU 05/07/2018

Marie-Madeleine COUTURIER détaille les modifications qui seront proposées en AG.

- Les voyages peuvent être achetés chez un voyageur mais dans la plupart des cas organisés par des bénévoles qui ne peuvent pas être au courant de tout. C'est au participant de s'adapter au voyage et il peut exceptionnellement obtenir un dédommagement qui reste à la discrétion du club. En tout état de cause, la décision du club est sans appel.
- Une exclusion de la sortie est possible sans ristourne ni remboursement. Cette décision peut avoir fait en amont l'objet d'un avertissement.

12) ASSURANCE ANNULATION

Rappel des règles de fonctionnement et la gestion des sinistres : l'assurance n'intervient qu'en complément de nos CGV de telle sorte que l'adhérent ne soit pas pénalisé. Ceci entraîne la nécessité de bien remplir les conditions d'annulation spécifiques à chaque sortie sur le contrat de vente qui doit être signé des deux parties.

13) PROTECTION JURIDIQUE, POURQUOI ?

Marie-Madeleine COUTURIER indique qu'une majorité de clubs ont opté pour la souscription de cette assurance.

Coût, 9€/an et/équipement, très modique

Géralde MARTIN, correspondante FFACCC auprès de l'ACA rappelle que les adhérents y trouvent un réel intérêt :

- Couvre le camping-car mais aussi les autres véhicules de l'assuré,
- Possibilité d'intervenir dès l'acquisition du véhicule en cas de litige avec la concession ou le fabricant à la condition que l'adhésion soit antérieure à l'achat ou au plus tard à la livraison du véhicule,
- Intervient non seulement en cas d'accident, mais également en cas de litige ou de panne mécanique ou touchant un accessoire équipant le véhicule (frigo, chauffage, ...)
- Intervient également dans le cadre de la garantie du véhicule qu'elle soit légale (art. L 217.4 et suivants du Code de la Consommation) ou de vice caché (art. L1641 et suivants du Code Civil) ou bien contractuelle par le vendeur (de 6 mois à 2 ans selon qu'il s'agisse d'un véhicule neuf ou d'occasion).
- Indépendante de la garantie défense pénale et recours incluse dans la quasi-totalité des contrats d'assurance automobile.

Elle dresse le bilan de la PJ prise auprès d'une compagnie d'assurance réputée pour un coût minime :

- En 2018 : 39 dossiers ouverts (30 sont terminés, et 9 en cours)
- En 2019 : 30 dossiers ouverts à ce jour (7 sont terminés)
- Dossiers avec intervention mais sans transmission : 12 en 2018 et 19 au 31/10/2019
- Les adhérents doivent suivre leur dossier car sans manifestation de leur part les juristes qui suivent les dossiers ont beaucoup d'autres dossiers à traiter et privilégient ceux pour lesquels les adhérents mettent la pression
- Les présidents doivent bien communiquer les coordonnées à leurs adhérents en communiquant le numéro de téléphone de Géralde.
- Le bon de commande du véhicule doit être fait sans ajout ni rature, comporter la date limite de livraison, il faut refuser la livraison en listant toutes les non conformités.

Pour ce qui concerne le nombre de places sur la carte grise, celle-ci doit être en concordance avec le nombre de ceintures. En cas de problème se rapprocher d'Alain CLAVIER.

14) ACCUEIL ET STATIONNEMENT

Les communes créent des aires, il faut leur expliquer le risque encouru avec Camping-Car Park qui conseille aux municipalités de prendre des arrêtés pour interdire le stationnement en dehors de leurs aires.

Pour cette société, si on arrive avec un groupe, il faut que chaque équipage soit détenteur de la carte.

Pour ce qui concerne les équipages, chacun fait ce qu'il veut, mais la fédération doit refuser de s'inscrire dans cette démarche car l'objectif de la société n'est pas d'aider les communes mais de rentabiliser leurs investissements. Cette position est par ailleurs défendue par la FICM auprès des instances européennes car nous n'admettons pas l'obligation de diriger quelqu'un vers un endroit précis à but lucratif.

15) PARTENARIATS : GUIDE 2020 ET PRESENTATION DE PATRICK LABLANCHE, SON ROLE.

Le guide 2020 comporte 12 partenaires supplémentaires.

Daniel COLOMBET souhaitait un remplaçant qui a été trouvé en la personne de Patrick LABLANCHE. Ils travailleront en duo pendant un an.

16) CLC

Alain CLAVIER sera présent à la réunion du CLC du 11 décembre 2019 à Paris.

Il informe qu'un nouveau rapporteur est à l'essai et que les dossiers en souffrance vont progressivement avancer.

Malgré cette absence de suivi des dossiers depuis 4 ans, des procès aboutissent, le dernier en date concerne la condamnation de la commune de Ballaruc.

3/5

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : secr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

17) LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE LA FFACCC

Jean-Pierre RUELLÉ dresse un bilan des actions menées.

Le Monde du Camping-Car propose une page intitulée « Parole à la FFACCC ».

Son objectif est de communiquer vers l'extérieur en direction des non adhérents, donner des informations sous forme de newsletters à destination des adhérents et reprises dans Vadrouille pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique.

Nous participons au salon du Bourget avec un nouveau stand qui reflète la diversité du monde du camping-car, des flyers sont à disposition des clubs.

Par ailleurs l'objectif est de répondre sous 8 à 10 jours à toutes les sollicitations.

Enfin la fédération est en contact avec Village Etape pour finaliser un partenariat.

Jean-Pierre RUELLÉ sollicite deux clubs pour présentation dans le Monde du Camping-Car dont une page est disponible en février et une en avril.

Il faut que la FFACCC et ses clubs utilisent la page la Vie des clubs (le monde du camping-car) afin que d'autres clubs extérieurs à la FFACCC ne prennent pas nos places.

18) DEVELOPPEMENT DU NOUVEAU SITE DE LA FFACCC

Alain CLAVIER remercie Joël DUPUY, adhérent de l'UCCF, pour son travail remarquable et qui lui donne un sérieux coup de main pour la conception du nouveau site après avoir réalisé celui de l'Euro CC d'Avignon. Ce nouveau site sera opérationnel au cours du 1^{er} trimestre 2020 et la mise à jour sera réalisée conjointement avec Bernard DEPIERRE qui a également pour mission de le développer et le faire vivre.

Les présidents de clubs sont invités à faire parvenir à Bernard toutes les modifications structurelles des pages clubs.

Les fiches voyages ne seront plus sur le site en raison des mises à jour qui ne remontent pas à la fédération.

19) SALON DU BOURGET 2019 :

Alain CLAVIER remercie Jean-Pierre RUELLÉ, Claudine et Alain COUSIN qui ont œuvrés à la conception graphique des rollers et du stand parapluie, ainsi que Michelle RUELLÉ et Suzanne GOUTTEGATTE pour le design du stand et son implantation. Il n'oublie pas Alain LAPREVOTTE de l'UCCF qui, avec Jean-Claude et toutes les épouses ont participé au montage et à la décoration du stand. Jean-Claude MOUFFLE, pour sa part, a assuré l'ensemble des démarches administratives.

Une fois les installations réalisées, il a fallu une très bonne équipe qui, pendant dix jours, n'a pas ménagé sa peine et a eu en retour des résultats à la hauteur de nos espérances. Merci à André et Josette GRUNEWALD du CCC Est, Gisèle LAPREVOTTE et Jean-Pierre RUELLÉ de l'UCCF ainsi qu'à Jean-Claude MOUFFLE de l'ACCREPA.

Jean-Claude MOUFFLE fait un retour sur le nouveau stand qui, aux dires des visiteurs, flashe, et dresse un bilan des inscriptions et ré-adhésions qui sont en hausse par rapport aux années précédentes en voyant également le retour d'anciens équipages.

20) VADROUILLE

Claudine COUSIN demande à ce que le nombre de pages pour les présentations des sorties et des comptes-rendus soit respecté.

Elle propose qu'un coin bricoleur et recettes soit ajouté dans la publication et toute information susceptible d'intéresser tous les adhérents.

21) L'EURO CC 2020 EN ESPAGNE :

Claude GUET informe avoir reçu des informations la veille de cette réunion.

L'Euro CC aura lieu dans le sud de la province de Tarragone, dans le delta de l'Ebre, espace naturel. Le stationnement se fera sur le parking du palais des expositions.

Les visites s'effectueront en autocar et en bateau.

Claude compte beaucoup sur les clubs pour participer massivement.

Les informations sont disponibles sur le site eurocc2020.es

Les inscriptions se feront à compter de début janvier par l'intermédiaire des clubs qui encaisseront les chèques de leurs adhérents et procéderont à un virement IBAN à l'association espagnole. Alain CLAVIER s'y refuse en raison de l'obligation de faire la déclaration annuelle des sommes du chiffre d'affaire qui transitent par les clubs ayant pour conséquence une augmentation de la prime d'assurance et la prise en charge par les clubs des frais de virement.

Claude GUET nous a indiqué que ce problème est réglé les inscriptions se feront sur Internet directement comme l'Euro CC 2019.

22) CA DE PRINTEMPS du 14 AVRIL au 16 AVRIL 2020 :

CCC EST a en charge l'organisation de cette réunion.

Elle se déroulera à GRAY (Haute-Saône). Arrivée des équipages le 14 entre 13 et 18h00, le comité exécutif se réunira le 15 au matin, la réunion des présidents aura lieu le 15 après-midi et le CA le 16 toute la journée.

Au programme, la visite d'un musée et un repas franc-comtois.

23) QUI ORGANISE LE CA DU PRINTEMPS 2021 ?

Le CA de printemps 2021 sera pris en charge par le club DETHLEFFS France.

24) FORUM DES VOYAGES 2020 :

L'assemblée a adopté à l'unanimité l'organisation du forum des voyages 2020 à AUTUN (Saône et Loire).

Le CCCRA prend en charge l'organisation de cette manifestation à laquelle seront jumelés le CA et l'AG de la FFACCC

Christian MILLOT en sera l'interlocuteur principal.

25) PAROLE AUX CLUBS :

- ✓ Daniel DRAULT demande ce qui est prévu au niveau de la FICM pour progresser dans les pays nordiques. Il lui est répondu qu'une personne est chargée des relations avec les instances Européennes, une autre avec le nord de l'Europe et une dernière avec le sud de l'Europe.

26) QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Un équipage qui loue un camping-car peut-il bénéficier de la protection juridique ? Réponse : non car il faut être propriétaire de son véhicule.

La séance est levée à 17h20

Le secrétaire
Christian MILLOT



Le président
Alain CLAVIER



Italie - Grèce

ANCÔNE - CORFOU** - IGOUMENITSA - PATRAS

*VENISE - IGOUMENITSA - PATRAS

BRINDISI - CORFOU** - IGOUMENITSA - PATRAS

Ligne desservie par GRIMALDI EUROMED S.p.A

LE PIRÉE - MILOS** - HÉRAKLION

LE PIRÉE - LA CHANÉE

HÉRAKLION - CYCLADES**

(SANTORIN - PAROS - MYKONOS)

Ligne desservie par MINOAN LINES S.A.

**Liaisons saisonnières **Liaisons estivales*

CAMPING ALL INCLUSIVE



LIGNE D'ANCÔNE & DE VENISE

MINOAN LINES
 BONUS CLUB Jusqu'à **30%**

EARLY
 BOOKING **20%**

AMIS &
 FAMILLES **20%**

SHOW
 YOUR CARD **20%**

VENISE

ANCÔNE

BRINDISI

CORFOU

IGOUMENITSA

PATRAS

LE PIRÉE

MYKONOS

PAROS

MILOS

SANTORIN

LA CHANÉE

HÉRAKLION



www.minoan.gr
www.grimaldi-lines.com

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS:
EUROMER & CIEL VOYAGES (Premium Sales Agent)
 tel.: 04 67 65 95 14, 04 67 65 67 30, e-mail: maritime2@euromer.net
ASFAR VOYAGES
 tel.: 04 11 93 28 03, e-mail: info@asfarvoyages.fr



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.A.C.C.C.SAINT AMAND

MONTROND le 7 Novembre 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FFACCC, régulièrement convoquée, s'est déroulée le jeudi 7 novembre 2019, à Saint Amand Montrond (Cher) sous la présidence de M. Alain CLAVIER.

Présents ou représentés : l'ensemble : des clubs, des membres du comité exécutif, des délégués des commissions

1) CONDITIONS DE VOTE POUR L'AG :

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

La séance est ouverte à 17h25

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

« Voici une année qui s'achève, une année riche pour notre fédération. Je voudrais surtout insister sur trois points :

- Lorsque j'ai pris la présidence certaines personnes bien intentionnées m'ont prédit que notre fédération n'irait pas loin et qu'elle se trouverait bientôt en difficultés financières voire en faillite, rumeurs qu'ils ont largement colportées à l'extérieur.

Eh bien NON, il n'en est rien. La gestion saine, la rigueur de notre trésorière Jocelyne Leblanc, (que je remercie chaleureusement) la volonté de tous les intervenants fait qu'aujourd'hui la FFACCC s'autofinance, investit, elle a remboursé ses dettes vis à vis des clubs en capital et intérêt comme vous avez pu le constater sur le bilan financier et réalise un petit bénéfice conforme à la loi associative de 1901.

- La FFACCC communique grâce à toutes les actions menées :

Revue de presse, salons, mailings, etc et toutes les actions mises en place par Jean Pierre Ruellé responsable de la communication ceci ayant conduit à trois phénomènes

✓ L'arrivée de nouveaux clubs

✓ L'arrivée de nouveaux adhérents

✓ Le retour de certains adhérents qui avaient quitté notre fédération et qui y sont revenus (constat que nous avons fait au salon du Bourget, d'Alès et de Lyon)

- La FFACCC investit :

Mise en place au salon du Bourget du nouveau stand, bilan plus de fréquentation mais surtout le nombre d'adhésions s'est vu augmenter de 60%

Investissement dans le nouveau site de la fédération

Bien sûr tout ceci est réalisable grâce à une équipe et une bonne équipe que je remercie de tout cœur. Que ce soit les membres du CEX, les présidents, les responsables de commission et surtout tous les adhérents bénévoles. Ces bénévoles s'investissent en temps et souvent financièrement ceci pour le bien être de chacun et la défense de notre mode de loisirs.

Je voudrais insister sur le rôle de BÉNÉVOLES. Certes, les réglementations nous obligent à fonctionner comme des voyageurs professionnels mais nous ne sommes avant tout que des bénévoles.

Alors certes, vous avez des droits, mais aussi des devoirs, respectez nos bénévoles, respectez leur travail, respectez leurs consignes, respectez leurs sorties. Il peut y avoir des loupés mais je vous rappelle que ce ne sont que des BÉNÉVOLES.

1/3

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : secr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

Avant de critiquer un BÉNÉVOLES soyez sûr de pouvoir LE REMPLACER.

BILAN DEPUIS NOTRE DERNIÈRE AG

Novembre 2018 un forum des voyages à AVOINE parfaitement réussi, organisé par nos amis de l'UCCF sous la houlette de Joëlle et Patrick Guionnet que je remercie vivement.

Mise en conformité des démarches à effectuer pour nos sorties, nouveau contrat de vente, nouvelle terminologie, mise en place de la RGPD (réglementation générale sur la protection des données), tout ceci imposé par le nouveau code de tourisme et la loi sur la réglementation des données personnelles ;

Campagne de communication

Communication Interne : mise en place de la lettre d'information envoyée par mail, pour l'année 2019 trimestriellement à tous les adhérents possesseurs d'une adresse internet. A ce sujet si vous avez changé d'adresse mail ou si vous ne l'avez pas donnée, ou si vous n'avez pas reçu les 4 infos de 2019, rapprochez-vous de votre président de club.

Communication externe : article dans diverses revues spécialisées, campagne sur les radios locales, participation aux divers salons professionnels Paris, Lyon, Douai, Saint Etienne, Toulouse, Alès etc.

Campagne de mailings avec notre partenaire Narbonne accessoires

Bref à l'heure d'aujourd'hui la FFACCC commence vraiment à être connue et reconnue.

Mais la meilleure communication est celle que vous faite de bouche à oreille. Vos actions dans le seul but de faire adhérer, vos connaissances, vos rencontres avec d'autres camping caristes sur des aires de service, à l'occasion de voyages et autres, afin d'augmenter significativement le nombre d'adhérents à notre fédération

Plus nous serons nombreux plus nous serons écoutés dans les ministères

Juste pour votre information entre les deux fédérations nous représentons seulement 5% du parc des camping-cars.

Toutes nos actions vont dans le même sens à savoir : le devenir des camping-caristes.

Je terminerai en remerciant encore une fois tous les BÉNÉVOLES les membres du CEX, du CA, des commissions, et vous adhérents qui œuvrez pour notre fédération, ainsi que Jean Claude AUFFRET, Jean Claude MOUFFLE qui ont assuré la logistique.

Je n'oublierai pas dans mes remerciements Danièle et Fernand ROZIAU organisateurs de notre CA, AG et forum des voyages qui entre parenthèses est le plus gros que j'ai connu, puisque 215 Camping-cars sont prévus.

Merci à tous.

Nous allons passer au vote de ce rapport moral. ».

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DE VITRY DU 11 AVRIL 2018 :

Résultat des votes effectués par internet : *approuvé à l'unanimité*

4) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DE BERCK DU 10 AVRIL 2019 :

Résultat des votes effectués par internet : *approuvé à l'unanimité*

5) SITUATION FINANCIÈRE :

La situation financière de la FFACCC est saine et le résultat dégagé sur l'exercice 2018/2019 est positif.

6) RAPPORT FINANCIER par la vérificatrice aux comptes :

Lecture du rapport établi par la vérificatrice aux comptes qui propose de donner quitus à la trésorière.

Résultat des votes sur le rapport financier : *adopté à l'unanimité*

7) RENOUELEMENT DE LA VÉRIFICATRICE AUX COMPTES :

Une seule candidature est présentée par Jeanine AUDERSET

Vote : *adopté à l'unanimité*

2/3

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : seccr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr

8) RENOUELEMENT ET CANDIDATURE AU CONSEIL EXECUTIF :

Candidature :

Bernard DEPIERRE pour prendre en charge la conception du nouveau site de la FFACCC est élu à l'unanimité.

Renouvellement :

Alain CLAVIER en fin de mandat : Vote : élu à la majorité (1 abstention)

Daniel COLLOMBET en fin de mandat : Vote : élu à l'unanimité

9) APPROBATION DES NOUVEAUX CLUBS :

Club Camping-Car Pays de Fayence (président Patrick LABLANCHE) : adopté à l'unanimité

Les Familles en Camping-Car (président Philippe NERBORAC) : adopté à l'unanimité

10) MODIFICATION DES CGV DU 05/07/2018

Les nouvelles conditions générales de vente sont adoptées à l'unanimité

11) QUITUS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Quitus accordé à l'unanimité sur les travaux des commissions partenariat, salon, Vadrouille.

Quitus accordé à la majorité (1 abstention) sur les travaux de la commission protection juridique

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie l'ensemble des participants et déclare la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h45.

Le secrétaire de séance
Christian MILLOT



Le président
Alain CLAVIER





**16 concessions
+ 40 grandes marques**

**+ de 750 véhicules
neufs et d'occasion disponibles***

Réparation, entretien, carrosserie/ Vente et pose d'Accessoires
Financement, Assurance, Location

*sur l'ensemble du groupe CLC



LE SPÉCIALISTE DU CAMPING-CAR, DE LA CARAVANE, DU VAN ET DU FOURGON

WWW.CLC-LOISIRS.COM

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
A3C Ariège Camping-Car Club	Christian DELRIEU 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74 05.61.05.92.08
A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier le Vieux	Michel CHAPUT 65 rue de Laudemarière 03300 CREUZIER LE VIEUX	micheljulta.chaput@orange.fr 06.16.95.35.65
ACCAP Association Camping-car Atlantique Pyrénées	Daniel DRAUT 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
A.C.C.M Association Camping-Car Morbihan	Joël BOUTIER 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
A C C N D S Association Camping-Cars du Nord Deux Sèvres	Clairette COUTURIER Espace Club Michel Olivier 5, rue Denfert-Rochereau 79100 THOUARS	clairette.couturier@orange.fr 06.12.42.30.84
ACcRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE	president@accropa.fr 06.10.92.08.22 01.60.84.29.75
AOCC Association Ouest Camping-Car	Alain LEROUX 2B rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr 02.99.57.09.34
Autostar Autostar Club	Philippe LOGEL Secrétariat Christine MARREC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
C.C 18 Club Camping-Car 18 Club	Fernand ROZIAU 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
C.C.A Camping-Car Association	Michel DOUCHIN 16, Clos Blain 45450 FAY AUX LOGES	michelcca@orange.fr 06.31.84.40.09 02.38.44.08.85
C.C.C A.M.B Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	Roger MARIN-PACHE 279, route du Chef Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.08.05.35.58 04.50.64.88.28
CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne les Bains	Daniel RICHAUD 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE les BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00
CCC EST Camping-Car-Club Est	André GRUNEWALD 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
CCC Ile de France Camping-Car Club Ile de France	Jean-Jacques MICHEL 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 01.60.68.16.77



Un coin de paradis

les pieds dans l'eau...



VOTRE CAMPING ★★★★★ SUR LA CÔTE D'AZUR

- Accès direct à la plage de sable fin
- 45 ha de pinède
- Camping - Caravaning
- Camping-Car - Bungalow
- Sport, animations et club enfants
- Wifi, bars-restaurants, supermarché, wellness

CAMP DU DOMAINE

2581 Route de Bénat - La Favière - 83230 Bormes-les-Mimosas - FRANCE - Tél : +33 (0)4 94 71 03 12



mail@campdudomaine.com - www.campdudomaine.com

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
CCC IPA France Camping-Car-Club Police France	Pierre SUSZEK 8, allée Clément Ader 60260 LAMORLAYE	cnccampingcars@ipafrance.org 06.09.66.21.54 03.44.21.21.16
CCC NORMAND Camping-Car-Club Normand	Didier MESSE 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
CCC Nord Picardie Camping-Car-Club Nord-Picardie	Daniel COLLOMBET Maison des Sociétés 16, rue Aristide Briand 62000 ARRAS	president@cccnp.fr 06.95.77.98.07 03.21.71.04.33
CCC Pays de Fayence Club Camping-Car Pays de Fayence	Patrick LABLANCHE 1123 E Chemin de la Teyrière 83440 FAYENCE	patrick.lablanche@gmail.com 06.82.80.87.52 04.94.84.73.39
C.C.C PCA Camping-Car-Club Provence Côte d'Azur	Christian CASTEL 436 rue du Général Weygand 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74 04.94.65.78.53
C.C.C. R.A Camping-Car-Club Rhône Alpes	Christian MILLOT 18, rue Commanderie 38450 VILLEMOIRIEU	president@cccra.fr 06.80.10.29.41
CCC SO Camping-Car-Club Sud-Ouest	Jean-Louis LHERMITTE 62 rue de la Perche 17600 CORME-ÉCLUSE	lji17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
Club DETHLEFFS France	Suzanne MATHIAUD 2, rue de la Tuilerie 03190 VENAS	club@dethleffs.fr 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
L'Escapade CCC L'Escapade Camping-Car Club	Michel GEORGET 7, impasse de la Rose des Vents Domaine de Kercouédo 56640 ARZON	georget.mm@orange.fr 02.97.53.68.03
FAMCC Les Familles en Camping-Car	Philippe NERBORAC 38 allée des Mésanges 83130 LA GARDE	contact@famcc.club 06.52.63.41.34
HEXAGONE Amicale Camping Cariste	Patrick MOURRAUT 6, rue de la Fosse Malard 22800 QUINTIN	mourraut.patrick@orange.fr 06.84.46.63.04
ITINEO Le Club	Michel BRUNEAUX 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
O.3.C Opale Camping-Car-Club	Annie ROUSSEL 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	O3C@outlook.fr 03.21.97.56.76
SMH Sud Motorhome	Alain CASENAVE 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE FOSSAT	alainalinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
UCCF Union des Camping-Caristes de France	Jean-Pierre RUELLÉ 268 avenue Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13 04.66.90.14.21



VENTE CAMPING-CARS NEUFS & OCCASIONS - ACCESSOIRES / REPARATIONS TOUTES MARQUES

4 CONCESSIONS EN FRANCE POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

**POUR CES 19 ANS CARLOS LOISIRS VOUS INVITE
À DÉCOUVRIR EN AVANT PREMIÈRE LES SÉRIES
LIMITÉS DU PRINTEMPS SURÉQUIPÉS.**

- Remise sur les véhicules neufs ou exposés sur Parc de - 3000 € à -10000 €
- Pour tout achat d'un véhicule neuf, 3 pleins de gaz oil seront offerts (sur présentation du ticket)



VOTRE PROCHAINE CONCESSION !

**VEZ-NOUS REJOINDRE À LA QUINZAINE DU CAMPING CAR
DU 14 AU 28 MARS 2020**

Ouvert les dimanches après-midi les 15 et 22 mars

Un large choix de camping-car sur un parc de 10 000 m²



Nos véhicules sont visibles sur l'ancien point de vente Essonnes Caravanes.

42 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC - 91310 LONGPONT SUR ORGE - TEL 01 69 01 13 02
HORAIRES D'OUVERTURES : DU MARDI OU SAMEDI DE 9H30 à 12H et de 14H à 19H

OMNIA, LE FOUR SUR LA CUISINIÈRE

TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DÉCONGELER, FAIRE CUIRE ET PRÉPARER DANS UN FOUR FIXE, C'EST AUSSI POSSIBLE SUR LA CUISINIÈRE, DANS UN OMNIA. LÉGER ET PEU ENCOMBRANT.

Couvercle avec orifices de ventilation



Plat à gratin, moule à pâtisserie



Châssis en forme de coupe



Votre cuisinière existante (à gaz, électrique, réchaud à alcool)



PIZZAS

GRATINS DÉLICIEUX

FRITES

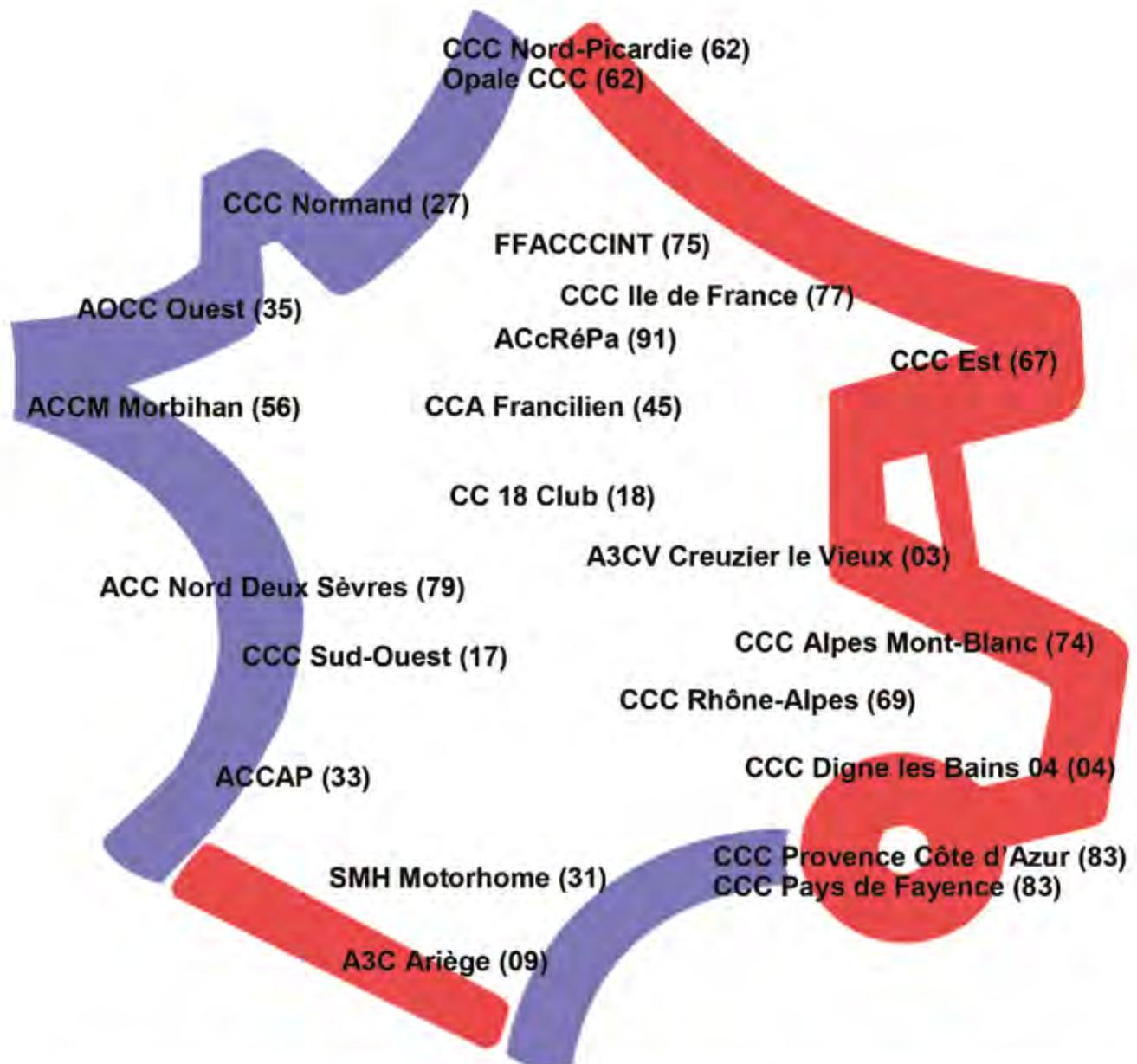
LÉGUMES

TARTES ET QUICHES

PRÉPARER DES PLATS DE VIANDE OU DE POISSON



Implantation des Associations et Clubs



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
CCC IPA France (60)	Autostar Club (22)
L'Escapade CCC (56)	Club Dethleffs France (03)
FAMCC Familles en camping-car (83)	Itinéo le Club (78)
HEXAGONE (22)	
U.C.C.F. (30)	



FAITES DE VOTRE CAMPING-CAR
UNE SOURCE DE REVENU !

- CRÉER ET GÉRER**
votre annonce facilement
- DES CONSEILLERS HAPÉE**
à votre disposition pour vous aider
- PAIEMENT SÉCURISÉ**
vous recevez votre revenu par virement de la part d'Hapee.

VOTRE VÉHICULE ASSURÉ PENDANT LA LOCATION

AVEC NOTRE PARTENAIRE **Allianz**



PARLEZ EN AVEC VOTRE
CONSEILLER **DANS VOTRE
CONCESSION CLC !**

0 969 325 110



WWW.HAPEE.FR

LOCATION DE CAMPING-CARS, VANS ET FOURGONS ENTRE PARTICULIERS

Routéo.fr

**LE SITE DES MEILLEURES MARQUES
GPS Camping-car**



-10%
sur tout le site

CODE PROMO
VADROUILLE20



GPS CAMPING-CAR • CAMÉRA DE RECU • WI-FI & 4G MOBILE • RAFRAICHISSEUR D'AIR • DASHCAM • CAMÉRA WI-FI • TV PORTABLE

Rendez-vous sur www.routéo.fr, ajoutez les produits dans votre panier et entrez le code promo VADROUILLE20 pour bénéficier d'une réduction immédiate de 10% sur l'ensemble de vos achats.

Routéo.fr
★★★★★ 4.54/5

Circuit en Autriche-BAVIÈRE

Du 8 au 27 Juin 2020

Sortie ouverte aux clubs
de la FFACCC

Cette année, nous avons négocié un circuit en Autriche-Bavière à un prix préférentiel avec l'un de nos partenaire, Orcada voyages qui nous a concocté un circuit qui sera gravé dans nos mémoires.

Jour 1 : Umhausen, Autriche

Rendez-vous à Umhausen en Autriche. Présentation des équipages et du circuit. Dîner d'accueil et première nuit en camping.



Jour 2 : Umhausen – Innsbruck

Vous traversez la vallée de l'Ötztal direction Sölden. Visite possible des chutes Stuibenfall ainsi que du musée Ötzi retraçant l'histoire du corps momifié retrouvé dans le glacier Hauslabjoch à la frontière entre l'Italie et l'Autriche. Magnifiques panoramas tout au long du parcours jusqu'au passage du col Timmelsjoch. Après un bref passage en Italie, vous arrivez à Innsbruck. Nuit en camping.

Jour 3 : Innsbruck

Transfert du camping en bus privatif pour la visite guidée d'Innsbruck. Tour panoramique de la ville avec au programme l'église Hofkirche, la cathédrale St Jacques, le petit toit d'or (façade la plus célèbre et photographiée de la ville) ainsi que le tremplin Olympique. Déjeuner en ville puis après-midi libre. Transfert pour le dîner-spectacle avec danses traditionnelles et musiques tyroliennes. Transfert retour et nuit en camping.



Jour 4 : Innsbruck – Zell am See

Direction Zell am See avec un arrêt possible à Rattenberg, plus petite ville médiévale d'Autriche et également capitale du cristal. Vous traversez ensuite le Gerlospass avec une vue imprenable sur les Krimmler Wasserfälle, qui à 380 mètres de hauteur sont les plus hautes chutes d'Europe. Nuit en camping.



Jour 5 : Zell am See - Klagenfurt

Vous empruntez la Fuchsertal en direction du Grossglockner, point culminant de l'Autriche avec ses 3798 mètres. Paysages de montagnes splendides sur une bonne partie de l'étape. Nuit en camping au bord du lac Wörther See.

Jour 6 : Klagenfurt - Graz

Vous poursuivez votre route en direction de Graz, deuxième ville d'Autriche et capitale de la Styrie. Vous empruntez la route du Packsattel avec encore d'autres panoramas. Arrêt possible en cours de route au haras de Piber, où vous pouvez visiter un élevage de chevaux Lipizzan destinés entre autres, à l'Ecole Espagnole de Vienne. Nuit en camping à Graz.

Jour 7 : Graz

Journée libre à Graz pour vous permettre de visiter la ville et son centre historique. Nuit en camping.

Jour 8 : Graz – Mariazell

Vous rejoignez Mariazell, haut lieu de pèlerinage en Autriche. Visite libre de la magnifique basilique qui accueillit le Pape Benoît XVI en 2007. Nuit en camping.



Jour 9 : Mariazell - Vienne

Départ pour la capitale et les bords du Danube. Nuit en camping aux abords de Vienne.

Jour 10 : Vienne

Transfert en bus privatif jusqu'au centre ville de Vienne pour cette journée de visite guidée. Tour panoramique de la ville : le Prater, le quartier Hundertwasser ou encore la cathédrale St Etienne. Déjeuner en centre-ville. Poursuite de la visite avec la découverte du Palais de Schönbrunn. Visite guidée de l'un des plus prestigieux sites de la ville. Transfert retour en fin d'après-midi. Nuit en camping.



Vivez vos rêves en camping-car, on s'occupe de tout !

Une assistance unique pour les particuliers et les professionnels



Aide **Dépannage**
 Equipements **Châssis**
 Tranquillité **Assistance**
 Cellule **Information**



L'assurance d'être écouté, informé, rassuré et aidé par un technicien 24h/24 et 7j/7 en France, en Europe et dans le monde entier. Une assistance sur le porteur, la cellule et tous les équipements de votre camping-car. Quel que soit le type, l'année et le poids de votre camping-car.



Nos partenaires :



Renseignez-vous

www.starmobilservices.com

(Souscription en quelques clics sur le site)

info@starmobilservices.com

France : +33 (0)3 29 39 62 80 Benelux : +32 (0)2 385 43 68

Star Mobil Services

ASSISTANCE AUX CAMPING-CARS
 ASSISTANCE MOTORHOME BIJSTAND

Avec vous partout, avec vous toujours.



Jour 11 : Vienne

Journée libre pour vous reposer au camping ou pour profiter à nouveau de l'ambiance si particulière de la capitale autrichienne. Nuit en camping.

Jour 12 : Vienne – Schönbühel

Vous quittez Vienne pour la vallée de la Wachau. Vous allez parcourir une des routes les plus touristiques du pays au cœur des vignes. Arrêts conseillés à Krems ou encore Dürnstein, petite cité entourée de remparts et surplombant le Danube. Nuit en camping au bord du fleuve.



Jour 13 : Schönbühel – Steyr

Départ en début de matinée du camping pour l'abbaye de Melk. Visite guidée de l'une des plus belles et impressionnantes abbayes d'Autriche. Vous vous dirigez ensuite vers la charmante ville de Steyr. Arrêt possible en cours de route au camp de concentration de Mauthausen. Visite bouleversante mais intéressante relatant les années sombres du camp. Nuit en camping.

Jour 14 : Steyr - Salzburg

Vous vous dirigez vers Salzburg et empruntez la route des lacs qui vous fera passer aux abords du Traunsee, Attersee et Mondsee. Nuit en camping.



Jour 15 : Salzburg

Départ en bus privatif pour le centre de Salzburg. Visite à pied des principaux monuments de la ville tels que la cathédrale St Rupert, la Residenzplatz, la Getreidegasse et ses hautes maisons bourgeoises aux enseignes en fer forgé. Déjeuner en ville puis après-midi libre. Transfert retour et nuit en camping.

Jour 16 : Salzburg – Berchtesgaden, Allemagne

Rendez-vous en milieu de matinée pour la visite guidée de la mine de sel d'Hallein. Plus vieille mine de sel au monde ouverte au public, vous découvrirez tout ce qui a fait la richesse et la prospérité de Salzburg et de sa région pendant des années. Déjeuners et après-midi libres. Vous pouvez vous rendre à la Kehlsteinhaus, plus connu sous le nom de Nid Aigle où Hitler séjourna à plusieurs reprises. Vous traversez la frontière et arrivez en Bavière. Nuit en camping à Berchtesgaden.



Jour 17 : Berchtesgaden – Rottach Eggern

Départ à pied du camping jusqu'au lac Königsee (10 min de marche). Balade en bateau sur le lac aux eaux vert-émeraude au pied des montagnes. Départ ensuite sur « Deutsche Alpenstrasse », route qui vous mène en plein cœur des Alpes bavaroises. Nuit en camping à Rottach Eggern au bord du lac Tegernsee.

Jour 18 : Munich

Transfert en bus privatif en début de matinée pour Munich, capitale bavaroise. Tour panoramique et visite guidée des sites les plus intéressants de la ville : Marienplatz et la cathédrale Frauenkirche, le nouvel hôtel de ville ou encore l'église Asamkirche. Déjeuner en centre-ville et poursuite de la visite. Fin d'après-midi libre puis transfert retour. Nuit en camping.



Jour 19 : Rottach Egern - Schwangau

Dernière étape sur la « Deutsche Alpenstrasse » où vous pouvez encore profiter de ces magnifiques paysages de lacs et de montagnes. Arrêt possible à Linderhof, l'un des châteaux de Louis II de Bavière. Dîner de fin de circuit et nuit en camping.

Jour 20 : Schwangau

Départ dans la matinée, fin de nos prestations.

1180 € * / personne

* prix par personne sur la base de 2 personnes dans le camping-car

Remise CCCRA déjà déduite. Minimum 14 Camping-Cars / Maximum 20 camping-cars

Si 1 personne dans le camping-car : 1405 € / personne

Si 3 personnes dans le camping-car : 1038 € / personne

Si 4 personnes dans le camping-car : 897 € / personne



Nos prix comprennent :

Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
Les informations du voyage, un guide touristique et la carte routière de la destination envoyés dès votre inscription,
Les fiches parcours journalières complètes,
L'apéritif lors des soirs de briefing,
Les 19 nuits en camping avec eau et électricité suivant disponibilité,
Les 7 repas dont :
Le dîner d'accueil à Umhausen,
Le déjeuner lors de la visite guidée d'Innsbruck,
Le dîner-spectacle tyrolien à Innsbruck,
Le déjeuner lors de la visite guidée à Vienne,
Le déjeuner lors de la visite guidée de Salzbourg,
Le déjeuner lors de la visite guidée à Munich,
Le dîner de fin de circuit en Bavière à Schwangau,
La visite guidée d'Innsbruck avec bus privé,
La visite guidée de Vienne avec bus privé,
La visite guidée de l'abbaye de Melk,
La visite guidée de Salzbourg avec transfert en bus de ligne,

La visite guidée de la mine de sel d'Hallein,
L'excursion en bateau sur le lac Königsee,
La visite guidée de Munich avec bus privé,
Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,
L'album photo souvenir du voyage,
L'assurance assistance et rapatriement,
La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages 24h/24h, 7j/7j.

Nos prix ne comprennent pas :

La fourniture du camping-car,
Le carburant, les péages, les parkings,
La vignette autoroute en Autriche pour les véhicules jusqu'à 3,5 T : environ 25,70 €
Les péages des routes touristiques : environ 75 € au total
Les prestations non mentionnées au programme,
Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage,
L'assurance annulation et interruption de séjour (3% du montant total).

Fiche Technique :

Total circuit : 1800 km
Durée : 20 jours
Départ : Umhausen, Autriche
Retour : Schwangau, Allemagne
Etape la plus courte : 50 km
Etape la plus longue : 230 km
Nuits en camping : 19

Formalités :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
Animaux familiers acceptés (se rapprocher du vétérinaire pour les formalités)
Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas
Carte verte et permis de conduire en cours de validité

Bon à savoir :

Pas de décalage horaire avec la France,
Paiement en euros,
1 litre de gasoil en Autriche = 1.15 € (juin 2018)
1 litre de gasoil en Allemagne = 1.25 € (juin 2018)
Boîtier « Go Box » à prévoir pour les véhicules de plus de 3,5 T. (nous consulter)

Information :

Cette sortie est ouverte en priorité aux adhérents du CCCRA.
Si elle n'est pas complète le 29 février 2020, nous l'ouvrons à l'ensemble des clubs adhérents à la FFACCC.



Sortie limitée à :
14 CC mini et 20 maxi
Clôture des inscriptions :
Dès 20 CC inscrits



BULLETIN D'INSCRIPTION



Circuit : Du / / / au / /

Nom (s) Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Tel domicile Tel port

E-mail

Êtes-vous accompagné par votre animal domestique

Renseignements véhicules :

Marque du porteur Marque commerciale du véhicule

Longueur Largeur Hauteur Puissance (en CV)

Numéro d'immatriculation

Nom de votre compagnie d'assurance

Votre véhicule est-il de type poids lourd ?

Personne à prévenir en cas d'accident

..... Tél

Prix du circuit par personne x (nb de pers) =

Remise (bon cadeau) -

Total voyage :

Assurance annulation (3% du total voyage) :

Total général :

Acompte 30% à l'inscription :

Solde* :

*Je suis informé (e) que le solde de mon voyage devra être versé au plus tard 30 jours avant le départ, sans rappel d'ORCADA-VOYAGES

Je règle l'acompte de 30% par :

Chèque bancaire Virement Carte Bancaire Chèques vacances *(rayer les mentions inutiles)*

Pour tout règlement par Carte Bancaire ou virement, merci de nous contacter au 04.76.49.17.68

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

ORCADA-VOYAGES
20 RUE GUSTAVE FLAUBERT
38000 GRENOBLE

Tel: 04 76 49 17 68 Mail : contact@orcada-voyages.com Site internet : www.orcada-voyages.com



Banner

THE POWER COMPANY

L'ENERGIE DE VOS LOISIRS



Sécurité anti-
écoulement.
Puissance
optimale.



**ENERGY BULL: NOUVELLE GAMME POUR
BATEAUX, CARAVANING, LOISIRS.**

La gamme Energy Bull vous apporte de l'énergie là où vous en avez besoin. Les dernières technologies adoptées pour l'Energy Bull la rendent encore plus sûre, plus puissante, plus résistante, quelle que soit l'utilisation!

Banner, une qualité sans compromis.

Banner France SAS
Zone Industrielle No. 2, 5, Rue Vauban, F-68170 Rixheim
Tél: 03.89.44.28.38, Fax: 03.89.54.13.28
E-Mail: office.bf@bannerbatteries.com

bannerbatterien.com

LEADING COMPANIES OF AUSTRIA

Depuis 30 ans
SERVITED
TACHYGRAPHES & ÉQUIPEMENTS
une équipe à votre service

**SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS
DANS LE GRAND SUD OUEST**



VB
airsuspension

- Suspension air YBAir intégrale, semi-air ou renfort sur tous les véhicules
- Système de Nivellement EP HYDRAULICS : stable et de niveau en 2 minutes
- Chauffage autonome « Webasto » et « Eberspächer »
(nous délivrons l'Agrément UAC et un certificat de montage)
- Climatisation de toit, climatisation intégrée
- Caméra de recul, régulateur de vitesse, convertisseur et pile lithium « VICTRON »...



Webasto

SERVITED TOULOUSE NORD : 21 chemin des Pierres - ZI du Terroir, 31150 Bruguères
05 32 26 00 26 - toulousenord@servited.fr

MLO
Multi Loisirs Distribution

168, avenue de Denain
59300 VALENCIENNES
Tél.: 03 27 49 74 63
contact@mld-fr.com
www.multiloisirs.fr

Horaires d'ouverture
Du mardi au samedi
9h-12h / 14h-18h

RD 941 Le Nouveau Monde
62149 CUINCHY
Tél.: 03 21 66 85 52
contact@mld-fr.com
www.multiloisirs.fr

Horaires d'ouverture
Le lundi : 14h-18h30
Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-18h30

HYMER

LMC

carado

HYMER
CAMPER VANS

ERIBA

**CAMPING-CAR | FOURGON | CARAVANE
NEUF | OCCASION
LOCATION | ACCESSOIRES | ATELIER**



ECHAPPEE DANS LE GRAND EST



Organisée par : **Nancy et Philippe DUPONT**

Aidés par : **Yvette et Gérard LINARD**

Du **12 au 28 Juin 2020**

Minimum : **15 C C** - Maximum : **20 C C**



Vendredi 12 Juin 2020 – A partir de 14 heures
Accueil des participants au Musée de l'Aventure
Peugeot, carrefour de l'Europe 25600 **SOCHAUX**
18 heures : Pot de bienvenue [Nuit sur place](#)



Samedi 13 Juin 2020 : **9 H 30** : Visite du Musée de l'automobile

15 heures : départ vers le Parking de la Cité du train 2 rue Alfred de Glehn 68200 **MULHOUSE** - [Nuit sur place](#)



Dimanche 14 Juin 2020 **MULHOUSE**

10 h : Visite de la Cité du train

12 h 30 : repas : restaurant « Le Mistral »

15 h : Musée Electropolis

[Nuit sur place](#)

Lundi 15 Juin 2020 : **9 heures 30** :

En route vers **EGUISHEIM** – Visite de la ville

[Nuit sur place](#)



Mardi 16 Juin 2020 : **9 heures** - Sur le parcours vers **GERTWILLER** – Visite d'un Atelier douceur.

Puis stationnement à **OBERNAI**, parking des remparts

15 H : Covoiturage – Visite du Mont St Odile –

[Nuit sur place](#)

Mercredi 17 Juin 2020 : Trajet jusqu'à **PLAINFAING**

15 h – Visite d'une Confiserie

[Nuit sur place](#)



Jeudi 17 Juin 2020 : **9 h 30** : Direction **ETIVAL CLAIREFONTAINE** [étape technique], puis **TOUL**

Où [nous passerons la Nuit](#)



Vendredi 19 Juin 2020

Visite de la ville de **TOUL**

[Nuit sur place](#)

Samedi 20 Juin 2020 - **14 h** – Direction **COMMERCY**



15 h : Visite et dégustation de madeleines
 Sur le trajet, visite d'un Mémorial
 Américain [Butte de Mont Sec]
 En suivant, **Lac de Madine**

[Nuit sur place](#)



Dimanche 21 Juin 2020 Lac de Madine à **NONSARD**



13 H : Déjeuner à l'Auberge du Lac -

[Nuit sur place](#)

Lundi 22 Juin 2020

Journée détente au Lac

[Nuit sur place](#)

Mardi 23 Juin 2020

9 H 30 Départ pour **ETAIN**

15 H Visite du Musée de la poupée

[Nuit sur place](#)



Mercredi 24 Juin 2020

9H30 – Départ pour **VERDUN**

FORT DE VAUX

14 H Visite du Fort de DOUAUMONT + Ossuaire,
 - Retour à la Citadelle -

[Nuit sur place](#)

Jeudi 25 Juin 2020 : 9h30: Musée Mémorial

15 h: Visite de la Confiserie Braquier

[Nuit sur place](#)

Vendredi 26 Juin 2020 **VERDUN** : 9 h 30 : Citadelle souterraine

14 H 30 : Visite de la ville

19 H 30 : Spectacle soirée Flammes et Lumières + repas

[Nuit sur place](#)



Samedi 27 Juin 2020 **9H30**

Départ pour VARENNES EN ARGONNE

[Nuit à MARRE \(Village Gaulois\) ?](#)

Dimanche 28 Juin 2020

FIN DE LA SORTIE

Date limite d'inscription : 30 Avril 2020 [confirmation par le nouveau bulletin d'inscription et par Mail]

Prix de la sortie : 170 € par personne

Adresse des Organisateurs :

M. Mme DUPONT, Philippe et Nancy

6 rue de l'Eglantier – 47550 BOE

Tél : 06 75 23 35 28

Mail : dupont-nancy-phil@orange.fr

Sortie prévue entre 15 et 20 camping-cars



**CONTRAT DE VENTE
BULLETIN D'INSCRIPTION**



Nom de la sortie : **ECHAPPEE DANS LE GRAND EST**
 Organisé par **Nancy et Philippe DUPONT**
 Aidés par **Yvette et Gérard LINARD**
du 12 au 28 Juin 2020

Nom : _____ **Prénom :** _____ **N° d'Adhérent :** _____
Nom : _____ **Prénom :** _____ **Club :** _____
 Nb de personnes : _____ dont : Adulte (s) et Enfants (moins de 12 ans) – Première sortie : Non Oui
Adresse : _____ **Code Postal :** _____ **Ville :** _____
 Tél. fixe : _____ Portable : _____
 Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :
 e-mail : _____ @ _____ **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Marque C.C. : _____ Long. : _____ Hauteur : _____ Poids : _____ Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur : _____

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salle de réunion, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

***Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / séjour	NB/P	Montant
Frais d'organisation par Adulte et enfant de plus de 12 ans			
Forfait comprenant toutes prestations définies au programme	170 €		
Option 1 :			
Option 2 :			
TOTAL			

**Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT**
 Avant le : **30 Avril 2020**
 Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCAP
 Nb de C.C. mini : **15**
 Nb de C.C. maxi : **20** pas 1 de plus
 Inscription et renseignements :
 M. et Mme : **DUPONT, Philippe et Nancy**
 Adresse : 6 rue de l'Eglantier
 C.P. : **47550** Ville : **BOE**
 Tél. Fixe : 05 53 96 15 72
 Portable : 06 75 23 35 28
 e-mail : dupont-nancy-phil@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances {annulations et rapatriement} etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si OUI, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles :

Madame : NON OUI Lesquelles :

Autres personnes : NON OUI Lesquelles

Tarif 2019 : 2,4% du prix du voyage

Je soussigné M. ou Mme _____ agis pour moi-même et ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du Club définissant le programme ou au verso de ce document ou tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10 % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50 % du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur. L'adhésion au Club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre Club de la FFACCC Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Associations d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976

Le : _____
 A : _____
 Signature de l'Adhérent

Le
 A
Signature du Club
 Nom -Prénom du signataire
 [retourner un double au participant]



Aire de  **43**

La Salaison

10^{ème} ANNIVERSAIRE



www.oreillerpublita.com

DU MERCREDI **17** AU **21** AU DIMANCHE
JUIN 2020

  #10ansdelaire
#salaisonsdepradelles

CONFRÈRE DES MANGES TRIPES
GROUPE FOLKLORIQUE DU VELAY
GUY NAVARRO - ALAIN RUBIO
LES SOSIES DU SOLEIL



Renseignements et réservation auprès de la Salaisons de Pradelles - Route du Puy 43420
PRADELLES au 04 71 00 85 49 (Mélanie) ou par email airedelasalaisondepradelles43@gmail.com



CARAMAPS



CAMPING-CAR



CEVENNES CARAVANES



Rucher
Saint-Michel d'Aiguilhe



LA VALLÉE D'AMAROK
SAISON D'ÉTIÉ ET D'ÉTÉ





PROGRAMME EVENEMENT

10 ANS AIRE DE LA SALAISON DE PRADELLES

Mercredi 17/06/2020 :

- dès 10h00 : Accueil et installation
- 18h00 : Apéritif d'accueil et discours

Jeudi 18/06, Vendredi 19/06 et Samedi 20/06 matin :

- Visites culturelles et activités organisées par groupe de 50 à la demi-journée (voir ci-dessous)

Jeudi 18/06/2020 :

- dès 19h00 : Animation musicale sous chapiteau avec Guy NAVARRO

Vendredi 19/06/2020 :

- dès 18h00 : Apéritif sur place avec la Confrérie des Manges Tripes & Intronisation
- dès 20h00 : Spectacle du Groupe Folklorique du Velay sous chapiteau

Samedi 20/06/2020 :

- dès 12h00 : Repas Aligot sous chapiteau
- après-midi & soirée : Animation musicale avec Alain RUBIO

PROGRAMME DES ACTIVITES

	Jeudi 18 juin 2020		Vendredi 19 juin 2020		Samedi 20 juin 2020
Groupe 1	9h-11h30 :	14h30-17h :	10h-12h :	14h-16h :	9h-12h :
	Visite du Musée de la Filature à Langogne	Visite du Rocher d'Aiguilhe	Vélorail de Pradelles	Visite guidée de Pradelles	Visite Home Distillery à Solignac
Groupe 2	10h-12h :	14h30-16h30 :	10h-12h :	14h-16h :	09h-12h :
	Visite Home Distillery à Solignac	Visite du Musée de la Filature à Langogne	Visite guidée de Pradelles	Vélorail de Pradelles	Visite du Rocher d'Aiguilhe
Groupe 3	10h-12h :	14h-16h :	9h-11h30 :	14h30-17h :	10h-12h :
	Visite Home Distillery à Solignac	Visite guidée de Pradelles	Visite du Musée de la Filature à Langogne	Visite du Rocher d'Aiguilhe	Vélorail de Pradelles
Groupe 4	10h-12h :	14h-16h :	09h-12h :	14h30-16h30 :	10h-12h :
	Visite guidée de Pradelles	Vélorail de Pradelles	Visite du Rocher d'Aiguilhe	Visite du Musée de la Filature à Langogne	Visite Home Distillery à Solignac
Groupe 5	10h-12h :	14h30-16h30 :	09h-12h :	16h-18h :	9h-11h30 :
	Vélorail de Pradelles	Visite Home Distillery à Solignac	Visite du Rocher d'Aiguilhe	Visite guidée de Pradelles	Visite du Musée de la Filature à Langogne



SALAISSON DE PRADELLES

Route du Puy - 43420 PRADELLES

Tel. 04 71 00 85 49 (Mélanie) - Laurent MONTAGNÉ 06 79 73 51 78

E-mail : airedelasalaisondepradelles43@gmail.com



... en camping-car!

FRANCE
PASSION

+ 2000 fermiers,
vignerons et artisans
vous invitent à faire étape

200
nouvelles
étapes

10 000
emplacements
gratuits



Tarif amical
27 € au lieu de 30 €



Le Guide des Étapes
+ version numérique
sur votre Espace
Adhérent



france-passion.com

RENCONTREZ

DÉCOUVREZ

DÉGUSTEZ

PARTAGEZ

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2020

(de Mars à Pâques de l'année suivante)

Je demande mon inscription sur la liste
des invités et je m'engage à respecter les
"Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

Je suis déjà "Invité(e) France Passion"

Mon N° de carte d'invité :

Nom

Prénom

Adresse

Email

Je règle 27 € au tarif spécial Club FFACC

par chèque bancaire à l'ordre de France Passion (prix public : 30€)

Livraison : Mars 2020 (après mars, livraison sous 5 jours).

Mon Club :

FRANCE PASSION - CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CDX

Parade Vénitienne à Chanaz

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCU

En Pays de Savoie

Du 25 au 29 Juin 2020



Chanaz la « petite Venise de Savoie » nichée le long du Canal de Savnières, entre le Rhône et le Lac du Bourget. Le dernier week-end de juin, Chanaz fait partager la magie vénitienne à ceux dont le voyage à Venise et à son carnaval, restent encore du domaine du rêve.

Une centaine de costumes et masques de Venise flânent dans les rues, sur les places et sur les quais de la Petite Venise Savoyarde. La Parade Vénitienne se déroule le samedi après-midi avec une déambulation, un défilé nocturne où le village s'éclaire de centaines de petites bougies posées le long du canal et des ruelles. Certains costumes sont eux-mêmes illuminés.

Au Programme :

Judi 25 juin :

Accueil des camping-cars à partir de 14h00 au « camping des îles »

681, route de l'écluse à Chanaz (73310)

N 45°48'41'' (45.8106)

E 5°47'21'' (5.7883)

18h30: Pot d'accueil avec programme détaillé de la sortie

Repas tiré du camping-car

Vendredi 26 :

Matinée libre pour déambuler dans la petite commune de Chanaz

12h00 : Rendez vous au restaurant « L'écluse » situé juste à côté du camping pour le repas

Au menu:

Terrine de poissons, sauce crème basilic

Suprême de volaille rôti, sauce reblochon et gratin Dauphinois

Vacherin glacé

Boisson: Un klir, un quart de vin de Savoie (rouge ou rosé) et un café

15h00 : Départ pour une croisière en bateau roue électrique, vers le Lac du Bourget.

Retour vers 18h00 au camping

Repas du soir tiré du camping-car

Samedi 27:

Matinée libre: Rendez-vous dans les rues de Chanaz voir les costumes vénitiens

Après midi: Nous nous rendrons vers le Moulin de Chanaz. Le moulin d'huile de noix mérite un détour : il fonctionne exactement comme au XIX^{ème} siècle avec le même matériel d'origine. La roue à augets fait tourner la magnifique meule en pierre avec le système d'engrenage en bois...

La brûlerie: tout l'art de la torréfaction du grain de café est ici démontré ! La brûlerie de Chanaz, c'est l'odeur du café et tout l'univers de cette boisson énergisante.

Nous nous séparerons en 2 groupes.

Tout au long du week-end, vous pourrez voir des expositions de photos de costumés, d'accessoires, chapeaux et masques au Sarto de la Maison de Boigne, stands de souvenirs vénitiens et de produits italiens.

Repas du soir tiré du camping-car

Soirée clôturée par un feu d'artifice

Dimanche 28:

Matinée libre: Rendez-vous dans les rues de Chanaz voir les costumes vénitiens

12h00: Pour ceux qui le souhaitent, nous pourrions déjeuner au restaurant « L'écluse ». (menu à voir sur place à la charge de chaque participant).

Repas à la carte

Après midi libre pour admirer la Parade vénitienne

Repas du soir tiré du camping-car

Lundi 29: Matinée, fin de la sortie



Pour ce séjour, nous nous installons au « Camping des îles » à Chanaz. Nous ne déplaçons pas nos véhicules .



Pour se rendre au village, nous devons traverser une passerelle en arc de cercle et appréhender une petite côte, de même pour le moulin et à la Brûlerie. Il est donc conseillé de s'équiper de bonnes chaussures (type baskets ou de marche).

Inscriptions Renseignements

Françoise et Marc OZENNE
1 lotissement les sapins
01240 Certines
Tél: 06.11.21.49.36
Mail: moz013971@gmail.com



Sortie limitée à

15 CC minimum
et 20 CC maximum

Inscriptions closes dès que le nombre maximum d'équipages sera atteint.

Camping Riva Bella en Corse

camping 4 étoiles ouvert à l'année, naturiste du 1^{er} avril au 5 novembre



Route de Riva Bella, 20270 Aleria 04 95 38 81 10
www.naturisme-rivabella.com

RIVA BELLA
NATURISTE



Relooking sur-mesure en 8h[⊙]



Camping-cars • Caravanes • Vans

15 boulevard de Préval - ZI de QUEVERT - 22100 DINAN

☎ 02 96 398 399 ✉ contact@adldecoration.com 🌐 adldecoration.com

ADL
ÉCORATION
CRÉATEUR D'AMBIANCES



Du 22 au 25 juillet 2020

Elu meilleur parc du monde, le Puy du Fou dévoile aujourd'hui 3 nouvelles créations originales pour la saison 2020 : Les Noces de Feu, Le Théâtre Molière, Le Grand Siècle. Une multitude de spectacles grandioses et d'aventures pour toute la famille. Pour découvrir les nouveautés **inscrivez-vous dès maintenant pour votre séjour Puy du Fou 2020.**

Organisateurs : Marité et Roger MARIN PACHE 279 route du Chef-Lieu 74150 SÂLES
Tél : 06 08 05 35 58 roger@3camb.fr <http://www.puydufou.com/fr/spectacles>

Mercredi 22 juillet : Accueil dès 14 heures LES EPESES 85590 (Vendée)

Coordonnées GPS: Coordonnées GPS : Longitude : -0.9304 Latitude : 46.89011
Parking camping-cars payant individuellement sur place : 10 € la nuit.
Une aire de vidange avec, un point d'alimentation d'eau et électricité.
un bloc sanitaire à disposition également. Vente de pain frais le matin.

À 19 h Apéritif Club



Jeudi 23 vendredi 24 samedi 25 visite et repas du midi libre du Grand Parc ouverture 9 h 15.
A l'heure des repas et selon vos envies, plus de 20 points de restauration vous accueillent sur l'ensemble du Grand Parc : restaurants animés, classiques ou restauration rapide. **Il est prudent de réserver**



Tous les soirs, au crépuscule, un univers fantasmagorique s'installe sur le vieil étang du Puy du Fou ! Créé en 2009, le spectacle des « Orgues de Feu » invite les visiteurs du Grand Parc à une parenthèse poétique et romantique sur les musiques de Mozart, Bach ou Bizet...

Le Repaire des Enfants

Les enfants comme les grands vont pouvoir se défouler et rejouer les spectacles du Grand Parc en s'imaginant princesse ou chevalier dans ce véritable petit château !



Samedi 25 à 22 heures grand spectacle son et lumière : Créé il y a plus de quarante ans, la CINESCENIE du Puy du Fou est une incroyable superproduction de près de deux heures. Interprétée par 4 150 bénévoles.



Dimanche 26 fin de la sortie



BULLETIN de INSCRIPTION
Sortie PUY du Fou 22 au 25 juillet 2020



Contrat de vente

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

Email : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arriver, les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme. ***	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par adulte	5,00€		
Par enfant	3,00€		
Grand Parc 3 Jours + Cinéscénie Adulte	91,55 €		
<u>Grand Parc 3 Jours + Cinéscénie Enfant de 3 à 13 ans inclus</u>	69,63 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 15 juin 2020
Accompagné du règlement à l'ordre du 3CAMPB
Nb de CC mini 15
Nb de CC maxi : 25
Inscription et renseignement :
M. ou Mme. MARIN PACHE Roger Marit
Adresse : 279 route du Chef-Lieu
CP : 74150 Ville : SALES
Portable : 06 08 05 35 58
E-mail : roger@3camb.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, le stationnement (aire de service) les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si OUI, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaacc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Haute Savoie Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°1MD75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire
(Retourner un double au participant)

Je soussigné M ou Mme Agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 10€ de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation : - Des conditions générales et particulières des conditions de vente de la FFACCC, que vous trouverez sous ce lien http://www.3camb.fr/files/conditions-de-vente_944r0589.pdf dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix. - Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur. -L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club

Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture d'Annecy le 2 décembre 2014. 3CAMPB Siège social 279 route du Chef-lieu 74150 SALES 0450648828

Commandez en ligne !

Matelas
camping-car.com

Sur rendez-vous
venez visiter
notre showroom



CHOISISSEZ
VOTRE MATELAS POUR
des NUITS de RÊVE

COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, isolateurs...

LIVRAISON à DOMICILE



**N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR**

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21

**L'OMNICUISEUR
Vitalité®**

Facile, sain et savoureux...
au quotidien !



- SANS ODEUR
- SANS PROJECTION
- 800 watts - 3,5 Ampères

H 28 x L31 x Prof. 28 cm

PRIX "NUTRIDOR" 2016
UNE RECONNAISSANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Au placard sel, graisses et sucres rajoutés !

L'OMNICUISEUR VITALITE - ZAC de la Bénigérais
44240 La Chapelle sur Endre FRANCE - Tél : 02 51 89 18 40

www.omnicuisour.com - www.magazine-omnicuisour.fr



DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION + DVD gratuit

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ E-mail : _____

VAD

RESEAU **A.M.I.**
Ateliers
Mécaniques
Indépendants

34 Rue de Picpus Bat B2 75012 PARIS
☎ 01 42 77 85 26 ☎ 06 72 50 94 19
www.amireseau.fr
✉ simon.germaine@amireseau.fr

DUNLOP

**Suspension pneumatique
auxiliaire arrière**

Aussi pour châssis
AL-KO



Options de gonflage :

- ☐ Valves avec support
- ☐ Manomètres avec ou sans panneau
- ☐ Manomètres panneau Standard ou Spécial
- ☐ Tableau de bord



- ☐ Kits compresseur Haute Résistance
- ☐ Ou bien ☐ Kit compresseur avec Réserve d'air

**Ressorts Renforcés
pour l'Avant**

CAR SUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts Renforcés pour l'Arrière :
Ressorts auxiliaires ou ressorts de remplacement



FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 4 au 9 août 2020

Situation : Port sur Saône se situe à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47 °40' 55.2'' - E 6° 02' 23. 4''

Inscriptions : M. DRAUT Régis

54 Place Cardot

08140 – DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19 - 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Organisation : Françoise et Patrick LAMARCHE

Tél : 03 84 65 56 09

Mob : 06 76 70 73 34

E-mail : lamarchepatrick@orange.fr

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 31^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre-ville et des commerces.

Coût du séjour : 60 € par personne.

Frais d'organisation : 10 € par véhicule.

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10 € par équipage.

Sont inclus :

- l'emplacement sur le camping ou l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période.

(Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)

Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements. Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.

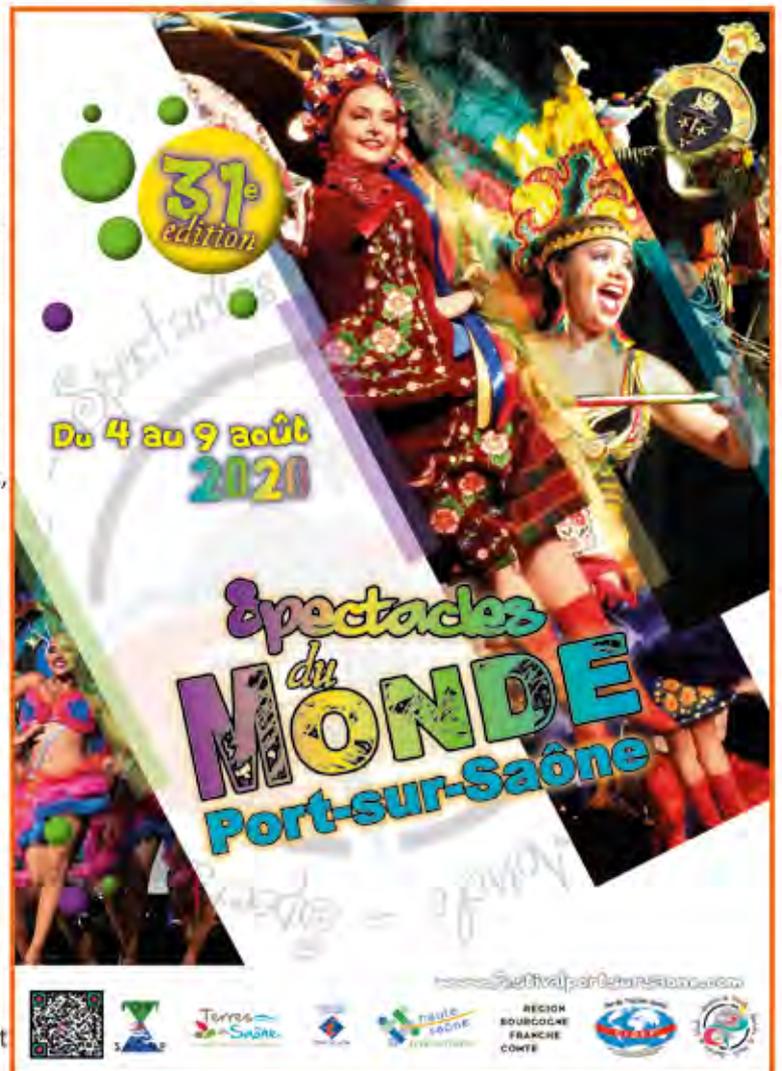
- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.

- un repas offert par la municipalité, suivi d'un spectacle «Spécial Camping-Cariste.»

- vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : **04 juillet 2020**

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2020.





CONTRAT DE VENTE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE Du 4 au 9 août 2020



Possédez vous déjà votre plaque bleue ? NON - OUI

Nom : Prénom : N° d'Adhérent :
 Nom : Prénom : Club :
 Nombre de personnes : dont : adulte(s) et enfant(s) (moins de 12 ans)
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Tél. fixe : Portable :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer **lisiblement** votre adresse E-mail :

E-mail : **OU** joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix par pers.	Nombre	Montant
Frais d'organisation - 1 ^{er} chèque : à libeller à l'ordre de ADC Port sur Saône	60 €		
Frais administratifs par équipage	10 €	1	10 €
Surcoût adhérents UCCF (par équipage)	10 €		
2 ^{ème} chèque à libeller à l'ordre du CCC Est			

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles en salle et au camping : cerclez votre choix
 - Un branchement électrique au forfait de 15 € à régler sur place : OUI - NON
 - Une place sur une chaise (plus de confort) : OUI - NON

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les paillages, les assurances « annulation et rapatriement » etc.
 Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

ou : Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

* Tarif 2018 : 2,4 % du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI

LESQUELLES :

Madame : NON OUI

LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI

LESQUELLES :

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE :
4 juillet 2020
 Accompagné des règlements à l'ordre de :
ADC et CCC EST (voir ci-contre)
 Inscription et renseignements :
M. et Mme DRAUT Régis
 54 place Cardot
08140 - DOUZY
 Tél. fixe : **03 24 26 45 19**Tél.
 Portable : **06 16 56 27 92**
 E-mail : **regis.draut@orange.fr**
 Nombres mini - maxi de CC : 25 - 150

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

* Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

A
 Le
 Signature du participant (uniquement si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réservé au CCC Est
 A
 Le
 Signature du Club



F.F.A.C.C.C.

Siège social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

MONTGOLFIADÉ 2019**PROGRAMME 2019**VENDREDI 30 AOUT :

14H00 : ACCUEIL DES PILOTES A L'HIPPODROME
 17H00 : INAUGURATION OFFICIELLE AVEC LES ELUS (SALLE DES PARIS)
 17H30 : GROUPE « LES COUAK ON JOUE »
 18H30 : MINI-MONTGOLFIERE ENVOL DES DOUDOUS
 19H00 : ENVOL DES MONTGOLFIERES
 21H30 : SPECTACLE DE NUIT ET FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 31 AOUT :

07H30 : ENVOL DE MONTGOLFIERES
 10H/12H30 ET 14H/19H : PROMENADES A PONEYS
 12H30 : GROUPE MUSICAL « LES SANS DEMI-MESURE »
 14H30 : ANIMATION CERF-VOLANT
 16H00 : LACHER DE BALLON DES ENFANTS
 18H30 : MINI-MONTGOLFIERE ENVOL DES DOUDOUS
 19H00 : ENVOL DES MONTGOLFIERES
 A PARTIR DE 21H30 : SPECTACLE DE NUIT NIGHT GLOW

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE :

07H00 : VIDE GRENIER
 07H30 : ENVOL DES MONTGOLFIERES
 08H00 : RANDONNEE MONTGOLFIERE 3 €
 10H/12H30 ET 14H/19H : PROMENADES EN PONEYS
 14H30 : ANIMATION CERF-VOLANT
 16H00 : LACHER DE BALLON DES ENFANTS
 17H45 : TOMBOLA « OFFICIELLE »
 18H00 : MINI-MONTGOLFIERE ENVOL DES DOUDOUS
 19H00 : ENVOL DES MONTGOLFIERES
RESTAURATION SUR PLACE : LE MONTGOLFIER - LA NACELLE
 (PRIX DU REPAS 15€)
 RESTAURATION RAPIDE « SANDWICH—BUVETTE—GLACE »

PRESENCE TOUT LE WEEK-END

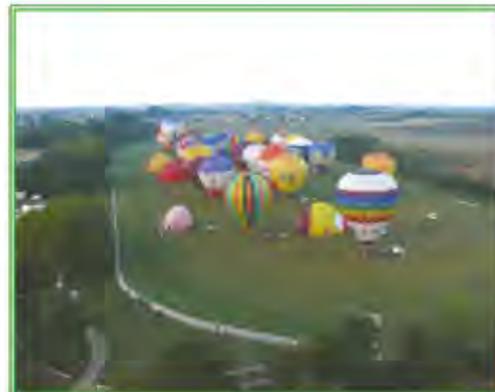
*FESTIVAL DU CERF-VOLANT AVEC CLUB CVF SAMEDI ET DIMANCHE
 *MARCHE DE LA MONTGOLFIADÉ AVEC LES BOULANGERS DE D-S
 *PRESENTATION DE VOITURES ANCIENNES AVEC LE TUAR AUTOMOBILE CLUB ET TRIKE
 *PARCOURS EVEIL AVEC (BABY GYM DE THOUARS)
 *JEU DE SOCIETE EN BOIS- ANIMATEUR JEFF LE MAGICIEN
 *TRAMPO ELASTIQUE- MANEGE POUR ENFANTS
 *STAND DE MAQUILLAGE – ROUE DE LA CHANCE
 *PECHE A LA LIGNE ENFANTS – SPECIAL 2/3 ANS (AVEC PETITS CANARDS)
 *STAND VENTE DE PRODUITS DERIVES « MONTGOLFIERES EN THOUARSAIS »
 *CONCOURS DESSIN ENFANTS AVEC AGORA
 *VENTE CHICHIS - BARBE A PAPA ET GLACES
 *STRUCTURE GONFLABLE - MUR D'ESCALADE 8 M
 AVEC LA PARTICIPATION DE RADIO VAL D'OR
 PARKING ET ENTREE GRATUITS

CAMPING-CARS : PARKING PRIVILEGIE JUSTE A COTE, 10 € POUR LES 3 JOURS

AVEC COCKTAIL DIMANCHE MIDI ET 1 CARNET DE 5 TICKETS DE TOMBOLA COMPRIS

CETTE MANIFESTATION EST OUVERTE A TOUS LES CAMPING-CARS FFACCC L'ASSOCIATION « MONTGOLFIADÉ EN THOUARSAIS » SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER DES SPECTACLES OU DE MODIFIER LES HORAIRES POUR LES RAISONS QU'ELLE ESTIMERA JUSTIFIEES.

L'ACCNSDS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 2020.



LES NUITS DE SOLOGNE Du 4 Septembre au 6 Septembre 2020

Vendredi 4 septembre : Accueil des camping-cars,
Parc Équestre de la Fédération Française d'équitation.
Route de Chaumont D35 Parcours fléchés depuis l'autoroute A71
sortie Lamotte -Beuvron, la D 2020 entre la Ferté Saint Aubin et Salbris
et à partir de Chaumont / Tharonne.

Le parking est gratuit et il est spécifique pour les camping-cars.
Tous les camping-cars de la FFACCC seront stationnés ensemble
- Pot de Bienvenue à 18 heures (eau, vidange)

Samedi 5 septembre : Visite de Lamotte – Beuvron, spécialité la Tarte Tatin.
L'après-midi nous pouvons nous balader librement dans le parc équestre.

A partir de 18 heures, nous pouvons rejoindre, de l'autre côté de la route,
le parc où nous attend :
La restauration, spécialités régionales, rôtisseries, sandwiches, buvette.

A partir de 20 h 30, nous pouvons rentrer sur le site avec les billets que je vous aurai remis lors de votre arrivée.
Tout le monde a une place assise.
A 21 heures 30 - Premier spectacle de feux « L'île au trésor, de Stevenson».

Deuxième partie Symphonie pyrotechnique 2020.

Prévoir des vêtements chauds, chaussures confortables, vêtements de pluie (pas de parapluie), lampe de poche
pour le retour. Un contrôle des sacs sera effectué à l'entrée (Vigipirate).

Dimanche 6 septembre : Nous pouvons rester sur place la journée et ne repartir que lundi 7 septembre.
Bon spectacle.

Organisée par Danielle ROZIAU





CENTRE TECHNIQUE CARROSSERIE

Partenaire du Groupe **NARBONNE accessoires**

Le spécialiste de l'entretien et de la réparation de Camping-cars.

RÉPARATION :

- Toutes réparations
- Toutes marques, tous modèles
- Pas d'avance de frais*
- Agrément assurances



ÉTANCHÉITÉ:

- Contrôle fiable sécurisé
- Appareil numérique CE2C
- Recommandé par les constructeurs
- Rapport détaillé remis

PIÈCES DÉTACHÉES:

- 100% d'origine
- Pose dans nos ateliers ou par vos soins
- Nombreuses marques disponibles : Adria, Bavaria, Autostar, Fleurette, Challenger, Mobilvetta, Pilote, Bürstner, Rimor, Laika, LeVoyageur, Chausson, McLouis, Esterel, Benimar, Dethleffs, Pössl, EuraMobil, Phoenix, Concorde....

OFFRE SPÉCIALE

Adhérents FFACCC

UN PACK LAVAGE OFFERT**

- Balai de lavage télescopique plus Midland
- Rénovateur plastiques extérieurs
- Shampoing lustrant Arvise
- Efface rayure Arvise
- Nettoyant vitre Arvise



Retrouvez l'atelier le plus proche de chez-vous et les offres du moment sur

www.ctcarr.com



Suivez notre actualité sur FACEBOOK
CT CARR
Les carrossiers pour camping-cars

* hors franchise assurance à régler au centre technique. **Pour toute réparation en atelier d'un montant minimum de 500€ TTC. CTCARR vous offre un pack d'une valeur de 60€ TTC comprenant: Shampoing lustrant ARVISE Efface rayures ARVISE, Nettoyant vitres ARVISE, Rénovateur plastiques extérieurs, Balai de lavage télescopique plus Midland. Offre non cumulable et valable une fois sur présentation de la carte adhérent FFACCC en cours de validité, offre valable dans votre centre technique carrosserie jusqu'au 31/08/2019. EOLE COMM RCS Narbonne 433 843 582 POUR LA SAS SODEV (et ses filiales) RCS NARBONNE 503 823 783. Photos non contractuelles



Plus de **70 Véhicules** visibles dans notre parc

© 2018 Mont Faucon - Tous droits réservés



Vente de camping-cars neuf et occasion, atelier de réparations multimarques, magasin d'accessoires de plus de 300m².

LOISIRS CAMPER

Les Maisonnettes - 43 290 MONTFAUCON-EN-VELAY
04 71 59 97 30
www.montfaucou.idylcar.fr
loisirs.camper@hotmail.fr

FINANCEMENTS
JUSQU'À 156 MOIS
ET REPRISES POSSIBLES

Votre installateur technique de référence

VERINS DE STABILISATION



Expert n°1 France
15 ans d'expérience
+ de 2000 Systèmes installés
Pose en **4 heures** seulement !



SUSPENSION PNEUMATIQUE



Spécialiste **camping car** !
Atelier d'installation agréé
Installation rapide
Véhicule d'essai à disposition ...



ATTELAGE / RESERVOIR SUPPLEMENTAIRE / BLINDAGE SOUS VEHICULE



1300m² d'atelier spécialisé
Machines outils (Pliage, Découpe laser, Soudure TIG)



INFORMATION ET DEVIS
GRATUIT SUR DEMANDE



Linertek

www.linertek.com

09.70.40.61.49 - info@linertek.com - www.linertek.com

NOUVEAU Essayez notre CC équipé de suspensions FULL AIR !



CONTRAT DE VENTE

Bulletin d'inscription

LAMOTTE BEUVRON (41) LES NUITS DE SOLOGNE

DU 4 / 5 / 6 SEPTEMBRE 2020



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur totale:

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

<i>*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.</i>	Prix / Pers.	Nb X Pers	Montant
Forfait : ADULTE	30 €		
Option 1 ENFANTS MOINS DE 12 ANS	17 €		
TOTAL			

**Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT**

Avant le : 10 / JUILLET / 2020

**Accompagné du règlement à l'ordre
Du CC18C:**

Nb de CC mini : 20
Nb de CC maxi : 50

Inscription et renseignement :
M. ou Mme. ROZIAU Fernand et Danielle
1192 Rue des GRANDS VILLAGES
CP : 18200 : SAINT AMAND MONTROND
Tel. fixe : 02 48 96 49 45
Portable : 06 75 54 31 05
e-mail : fernandroziau@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

« Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. » Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si OUI, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous

: (* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage) <https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 20.00 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation : - Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 20€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix. - Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur. - L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC. - Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de BOURGES Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire



CONTRAT DE VENTE

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 22 octobre au 5 novembre 2020



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :
 Madame - Nom / Prénom :
 Adresse :
 Code postal : - Ville :
 N° adht FFACCC : - Club :
 Téléphone fixe : - Portable :
 Adresse E-mail : @
 Immatriculation CC : - Longueur : m.
 Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Forfait réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : € → 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Contrat à retourner
IMPÉRATIVEMENT
avant le 30 septembre 2020
 accompagné des 2 chèques à
 l'ordre du CCC Est à :
M. LAMARCHE Patrick
20 Quai Navia
70100 - GRAY
 Tél : 03 84 65 56 09
 Mob : 06 76 70 73 34
 E-mail :
 lamarchepatrick@orange.fr
 Nbre CC mini : 15
 Nbre de CC maxi : 30

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € → 2^{ème} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 16,00 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,22 € par jour et par personne

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 22 au 29 octobre 2020			
Du 29 octobre au 5 novembre 2020			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les pourboires, les assurances "annulation et rapatriement" etc.

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non
 Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

ou : Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>

* Tarif 2018 : 2,4 % du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
 Madame : NON OUI LESQUELLES :
 Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agit pour/moi-même et/ou pour le compte des personnes qui l'inscrivent et s'ignorent ou que ce voyage peut être annulé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.
 Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
 - Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplacement trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
 - Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
 L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
 Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Association d'adhérents de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne, Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°MMO/5100394/Assurance MACIF n° 15195976.

A
 Le :
 Signature du participant

A
 Le :
 Signature du club

Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC**AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING**

du 22 octobre au 5 novembre 2020

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"

Organisateurs : Françoise et Patrick Lamarche

Inscriptions à adresser à :

M. LAMARCHE Patrick
20 Quai Navia
70100 - GRAY

Tél : 03 84 65 56 09 - 06 76 70 73 34

E-mail : lamarchepatrick@orange.fr

Participation :**Chèque 01** : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €**Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est**Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 16,00 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,22 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Vous serez contactés en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour
est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)



Attention : veillez à bien renseigner **toutes** les rubriques
du contrat de vente



IDYLCAR
CAMPING-CARS ET CARAVANES

**UN RÉSEAU
PROCHE DE CHEZ VOUS**

IDYLCAR. RÉSEAU DE CAMPING-CARS ET CARAVANES

www.idylcar.fr | YouTube | Facebook | Twitter

EZA ENERGIE ZEN ALTERNATIVE

Quand l'**AUTONOMIE** et la **LIBERTÉ** riment avec **ÉCOLOGIE**

Unité de stockage ultra-performante, la **Pile EZA** est un système complet et connecté permettant d'acquies une grande autonomie et d'utiliser des appareils de fortes puissances sans utiliser de générateurs (oubliez les groupes électrogènes !)

**24h₂₄
7J₇**

Optimisée pour la recharge ultra-rapide et l'utilisation d'appareils de fortes puissances, la **batterie LiFePO4 ENERGIE100** est également ultra-compacte et légère !

EZA propose une gamme d'accessoires à haut rendement. Équipés des dernières technologies, ils ont été conçus pour répondre parfaitement aux problématiques d'énergie rencontrées par les utilisateurs.

eza.fr

Notre équipe met tout son savoir-faire et son énergie au service de sa clientèle pour proposer des solutions énergétiques innovantes, durables, et **respectueuses de l'environnement**. Ces solutions complètes allient les performances du Lithium-Fer-Phosphate (LiFePO4) à des éléments électroniques de pointe pour répondre à des problématiques de **stockage d'énergie, de rapidité de recharge, d'encombrement, de confort d'utilisation, etc...**

Suivez-nous !
f t in G+ v

Icons: Caravan, Motorhome, House, Boat



Conseil d'Administration et Assemblée Générale ouverts à tous les adhérents de la FFACCC suivi de :

FORUM DES VOYAGES 2020 DE LA FFACCC à AUTUN (71)
OUVERTS À TOUS LES ADHÉRENTS DE LA FFACCC
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

RESERVEZ VOTRE AGENDA DU 5 AU 12 NOVEMBRE 2020



Le conseil d'administration et l'assemblée générale de Saint Amand Montrond en novembre 2019 ayant rencontré une forte participation des adhérents, la F.F.A.C.C.C. a décidé de renouveler cette organisation qui précède le forum des voyages en l'ouvrant à nouveau à tous les adhérents, dans la mesure des places disponibles, afin que toutes et tous soient informés des actions menées par la fédération.

Le planning de ces manifestations est le suivant :

Jeu­di 5 et ven­dredi 6 novem­bre 2020 : accueil des équipages.

Samedi 7 novem­bre 2020 : Conseil d'Administration et Assemblée Générale de la FFACCC.

Dimanche 8 novem­bre 2020 : Visites avec l'Office de Tourisme pour vous émerveiller des témoignages d'un riche passé d'une cité résolument tournée vers l'avenir.

Du lundi 9 au mercredi 11 novem­bre 2020 : Forum des voyages.

Jeu­di 12 novem­bre 2020 : Prolongation au château de Sully où vous pourrez découvrir le patrimoine de la famille Mac-Mahon.



L'équipe du C.C.C.R.A. vous attend pour ces journées « nouvelle formule » dont le programme détaillé fera l'objet d'une parution dans les journaux des clubs en juin 2020 et dans VADROUILLE de septembre 2020.

Ne laissez pas la place aux regrets

Alors, venez encore plus nombreux !!
du 5 au 12 novem­bre 2020 à Autun (71400)

Christian MILLOT

Président du CCCRA



Quelle est l'origine de cette fête?

Le vœu des Échevins

Une première église dédiée à la Vierge est construite à Fourvière en 1168. Elle est ravagée lors des guerres de religions qui opposent catholiques et protestants (1562). Restaurée, elle accueille les vœux successifs des habitants et des échevins face aux épidémies. Le 8 septembre 1643, les édiles et conseillers municipaux de l'époque (le prévôt des marchands et les échevins), montent à Fourvière pour demander à la Vierge Marie de protéger la ville de la peste qui arrive du sud de la France. Ils font le vœu de renouveler ce pèlerinage si Lyon est épargnée. Ce vœu est toujours honoré le 8 septembre.

Une tradition née au 19^{ème} siècle...

En 1850, les autorités religieuses lancent un concours pour la réalisation d'une statue, envisagée comme un signal religieux au sommet de la colline de Fourvière. C'est le sculpteur Joseph-Hugues Fabisch qui réalise cette statue dans son atelier des quais de Saône. L'inauguration initialement prévue le 8 septembre 1852 est repoussée au 8 décembre en raison d'une crue de la Saône. Le jour venu, le mauvais temps va de nouveau contrarier les réjouissances : les autorités religieuses sont sur le point d'annuler l'inauguration. Finalement le ciel se dégage... Spontanément, les Lyonnais disposent des bougies à leurs fenêtres, et à la nuit tombée, la ville entière est illuminée. Les autorités religieuses suivent le mouvement et la chapelle de Fourvière apparaît alors dans la nuit.

Ce soir-là, une véritable fête est née !

Chaque année désormais, le 8 décembre, les Lyonnais déposent des luminaires à leurs fenêtres et parcourent les rues de la ville afin d'admirer des installations lumineuses exceptionnelles.

... qui évolue au 20^{ème} siècle

En 1989, les mises en lumière des sites patrimoniaux, des paysages de fleuves et de collines, des quartiers et des voies habillent l'ensemble de la ville et participent au cadre de vie nocturne et à la beauté du territoire. Depuis 1999, la Fête des Lumières se déroule sur une durée de quatre jours. Pendant cette période, plusieurs millions de personnes vont déambuler dans toute la ville.

Pour des raisons de confort indispensable au mois de décembre, vous séjournerez au

Camping de LYON

Allée du Camping International Porte de LYON

69570 Dardilly (banlieue de Lyon)

Tél : 04 78 35 64 55

N 45.819737°

E 04.761109°

Nous vous accueillerons le samedi 5 décembre au camping à partir de 14 heures. Vous vous installez tranquillement puis, vers 18h au cours d'un pot de bienvenue, nous ferons connaissance et nous vous présenterons le déroulement de votre séjour dans une salle de l'hôtel IBIS tout proche. Nous vous remettrons vos « City Cards ». Celles-ci vous donneront droit, pendant 3 jours, aux entrées gratuites des musées, des confluences, Gadagne, Beaux-Arts, une croisière promenade sur la Saône, une visite guidée dans le vieux Lyon et à la Croix Rousse, à la maison Guignol, à un spectacle de Guignol, etc... ainsi qu'aux transports en commun gratuits.



Dimanche 6 décembre, la journée débutera vers 9h30 par une visite d'environ 2h, avec Raymond, guide bénévole, de la Basilique de Fourvière / de la crypte / du théâtre romain / de l'Antiquaille / des thermes / jusqu'au point de vue sur LYON depuis le jardin des canadiens.

Ensuite, vous serez libres pour découvrir la ville au gré de vos envies à l'aide de votre « City Card ».

Le soir, aux environs de 20 h, vous assisterez à la fête des Lumières. Retour libre au camping avec les transports en commun.

Lundi 7 décembre, vous pourrez continuer d'utiliser votre « City Card », après un repas de midi pris, pourquoi pas, dans un « bouchon lyonnais ». Un premier groupe participera à une visite guidée du Vieux Lyon. Puis vous aurez la possibilité de rester en ville pour découvrir d'autres illuminations et dans la soirée vous rejoindrez le camping avec les transports en commun.

Mardi 8 décembre, le matin, Fabien de la société CTCAR, du groupe Narbonne Accessoires, vous expliquera comment sont réparés vos camping-cars. Puis vous pourrez continuer d'utiliser votre « City Card ». Après un repas de midi libre, vous visiterez avec un guide le quartier de La Croix Rousse et ses traboules. Ensuite, vous aurez la possibilité de rester en ville pour découvrir d'autres illuminations et dans la soirée vous rejoindrez le camping avec les transports en commun.

Mercredi 9 décembre, le matin vous pourrez repartir vers Lyon. Des tickets de bus seront en vente à la réception du camping mais, vers 12h, nous vous convierons à un repas pris en commun dans l'hôtel IBIS tout proche.

Jeudi 10 décembre, fin de la sortie. Départ du camping avant midi.

NB : Les dates de la fête des lumières 2020 ne sont pas encore officialisées à l'heure où ce programme est établi. Il pourra être modifié et aussi adapté en fonction de la disponibilité des guides.



Organisateur

Bernard DEPIERRE

66 bis rue Deleuvre

69004 LYON

Tel: 04 78 65 02 32

Port: 06 08 65 03 60

Sortie limitée à

20 Camping-Cars

Clôture des inscriptions dès les 20 CC inscrits avec une date limite au 30 mai 2020



CONTRAT DE VENTE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fête des Lumières LYON (69)

Du 5 au 9 décembre 2020



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.

Le camping sera à réserver individuellement avant fin juin 2020

Emplacement : 1 Camping-car et 2 personnes / Jour	24,00 €	A payer directement au camping. Les modalités de réservation vous seront remises lors de la confirmation de votre inscription.	
Electricité 6 A / jour:	7,20€		
Taxe de séjour	0,61€		
Animal	4,70€		
Camping-car longueur supérieure à 7m	5,10€		
Supplément double essieu	15,00€		
	Prix / Pers	Nb	Montant
Forfait : Comprenant l'apéritif dinatoire du samedi soir / repas de clôture du mercredi, la LYON City Card pour 3 jours avec 2 visites guidées et la visite de Fourvière.	106,00€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
avant le **30 mai 2020**
Accompagné du règlement à l'ordre du CCCRA
Nb de CC mini : 15
Nb de CC maxi : 20
Inscriptions suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et closes dès le nombre de CC maxi atteints.
Inscription et renseignement :
Bernard DEPIERRE
66 bis rue Deleuvre
69004 LYON
Port: 06 08 65 03 60

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site :

(<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>)

* tarif : 2,4% du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, en page 64 de la présente revue du club (ainsi qu'en page définissant le programme de la sortie) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 90€ pour 2 pers (45€ pour 1 pers.), de 30 à 8 jours 50% du prix du séjour, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.**
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

FFACCC Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Le :

À :

Signature de l'adhérent

Retourner un double au participant

Le

À

Signature du Club : Nom Prénom du

signataire



Association Camping-Cars du Morbihan



CIRCUIT PRADELLES - ARDECHE

Le 4 juin au matin départ en autocar, nous faisons connaissance avec le chauffeur MARC qui nous accompagnera durant ce séjour.

Pour notre 1^{ère} visite, nous partons à la découverte de la « VALLEE D'AMAROCK » : parc animalier à Issanlas/St Cirguen en Montagne. C'est l'œuvre d'un passionné de nature, Gérald-Erick LAVALLEE, titulaire de plusieurs brevets d'état pour ses compétences dans la pratique de différents sports de montagne.

C'est dans un esprit nordique qu'a été créé ce parc. Monsieur LAVALLEE a construit lui-même, des bâtiments en gros rondins de bois. La visite commence par la projection d'un film afin de découvrir l'élevage de chiens.

Nous partons ensuite à la rencontre des différents animaux. La propriété s'étale sur 14 ha d'une part et sur 7 ha d'autre part.

Tout d'abord, nous faisons connaissance avec un renne que nous avons tout le temps d'observer pendant qu'il se régale de feuillage tendre. Ses épais poils d'hiver tombent pour laisser apparaître des poils ras foncés. (La mue)

Ses bois sensibles sont recouverts d'un beau velours ras. Les rennes sont des ruminants, ils se nourrissent d'herbes, d'écorces et de feuilles.

Nous allons ensuite voir les chiens nordiques répartis dans 3 enclos. La meute se compose de 45 chiens : des huskys : énergiques et robustes, des malamutes : moins rapides pour tracter mais très résistants, puissants et énergiques, des samoyèdes : forts et endurants, des Groenlands : forts, endurants, et très travailleurs.

La meute est éduquée pour les activités de rando, de canin-trottinette et de canin-traîneau.



Pour ce dernier travail, la place de chacun est particulièrement étudiée. Celui qui comprend bien les ordres et les exécute directement sera le leader, en tête. Les plus forts seront placés le plus près du traîneau.

Dans un autre parc, sont rassemblés 2 chameaux, un yack, et 3 chevaux polonais.

En automne, l'activité ralentie du parc permet la fabrication de traîneaux pour préparer la saison hivernale.

Cette découverte nous a beaucoup plu, les animaux sont élevés dans de bonnes conditions et lorsque la neige recouvre le paysage, on peut rêver au dépaysement et à la magie du lieu pour peut-être

y revenir.

Après le repas caillettes à St JULIEN de CHAPTEUIL, nous visitons LA VERTUEUSE à ISSINGEAUX.

Fabrication de liqueurs digestives artisanales et naturelles sans colorant, sans conservateur.

Créée en mars 2016, suite à la reconversion de 4 jeunes yssingelais, SAVEURS DES SUCS est une société spécialisée dans la culture de plantes et de fruits et leur transformation en liqueurs, sirops et tisanes.

L'objectif principal était de réussir à élaborer un produit le plus proche possible de la liqueur de verveine telle qu'elle était traditionnellement préparée dans toutes les familles de la région.

L'intégralité de la chaîne de production : de la culture à la mise en bouteille est réalisée sur place. La production peut être complétée par des achats chez des fournisseurs locaux. La méthode choisie pour l'élaboration des liqueurs est la macération dans un alcool neutre :

L'effeuillage des plantes fraîches se faisant à la main.

La qualité du travail a été récompensée par une médaille d'argent au concours général agricole 2017. Répartis en 2 groupes, nous avons pu assister à la plantation de quelques pieds de verveine citronnelle parmi les 4 à 5000 prévus, le terrain étant à proximité de l'atelier. Des framboisiers, des



fraisiers et des pieds de menthe y poussent en quantité limitée. Nous avons aussi profité d'une visite guidée de l'atelier de fabrication avec ses cuves de macération, ses cuves de brassage, l'embouteilleuse et l'étiqueteuse. La visite s'est terminée par une dégustation sur la terrasse ensoleillée et des achats dans la boutique qui propose des liqueurs de verveine, framboises, fraises, menthe, châtaignes, de la bière blanche (produit local) à la verveine et des sirops des mêmes plantes.

Mercredi 5 Juin au matin

PRADELLES, visite commentée par Pascal, un guide expérimenté.

Située à 1152 mètres d'altitude, cette ville construite en grande partie au 15 et 16^{ème} siècles, traversée par un chemin historique (le REGORDANE) qui partait de PARIS pour rejoindre LYON et autres villes. Il était emprunté pour le commerce ainsi que les déplacements des seigneurs et rois.

Cette ville était très riche à l'époque par le passage de tous ces voyageurs. Beaucoup de grandes maisons avec tourelles du 15 et 16^{ème} siècle. Il y avait un hôpital routier pour soigner les voyageurs. La chapelle « Notre Dame de PRADELLES » a été construite au 15^{ème} siècle, une vierge découverte en 1512 a fait beaucoup de miracles, elle aurait permis à plusieurs personnes de remarcher. La chapelle restaurée à l'extérieur par des fonds provenant de donateurs du pays, par contre l'intérieur est délabré et demandera des années et beaucoup d'argent pour la restauration.



En 1902, lors de la construction de la nouvelle église, la ville comptait 2000 habitants, ensuite les guerres et l'exode vers les grandes villes ont fait qu'aujourd'hui il ne reste que 632 habitants. Nombreuses habitations sont à vendre entre 10 et 50000 €, Cette ville est bien équipée en services (alimentation, pharmacie, restaurants) et le passage de touristes est important.

Mercredi 5 Juin Après Midi

Visite du musée de la filature de LANGOGNE, commentée par un personnel compétent.

La filature a été créée en 1823 en bordure d'un cours d'eau car l'eau est indispensable pour faire tourner l'usine et pour le rinçage de la laine. On travaillait la laine d'agneaux et chevreaux. Il y avait 145000 moutons sur la région. L'usine a fermé en 1990 et a été cédée à la ville pour 1 € symbolique. On a pu voir une démonstration de filage à l'ancienne sur une machine inventée en 1766 qui a remplacé les rouets. La dernière machine raffineuse qui date de 1950, produit en même temps 120 bobines, prêtes à être tricoter. Toutes ces machines sont entraînées par une roue à eau associée à des engrenages et des courroies. Ils étaient doués nos ancêtres !



Jeudi 6 Juin matin



Départ en autocar pour la visite de la forteresse de ST VIDAL, ce château, propriété d'un jeune bijoutier "Vianney D'Alañon" 32 ans. Il a également écrit le scénario du spectacle intitulé « Mémoire d'un peuple » La partie spectacle utilise environ 10% du château et dure 1 h. Le public par groupe d'une quinzaine de personnes, passe d'une pièce à l'autre avec différents décors et personnages en tenues d'époque avec des fonds sonores et vidéo donnant vie à chaque scène. Seulement deux ou trois personnes pour accompagner le public. Avec ce fonctionnement, il y a plusieurs séances dans la journée. C'est une association qui gère la partie spectacle et l'entretien du parc et jardins. Elle reçoit des subventions de la région. Cette forteresse date du 10^{ème} siècle et le château fut

construit par Antoine De ST VIDAL au 14^{ème} siècle. De construction en forme arrondie, il n'a jamais été occupé par les différents envahisseurs alors qu'ils n'étaient que 80 personnes pour le défendre et parfois près de 800 à l'extérieur pour l'attaquer.

Des jeunes guides, bien formés, nous accompagnent lors des visites du parc et jardins et répondent aux différentes questions.

Vendredi 7 juin

Sainte EMINIE, HYELSAS : La ferme caussenarde d'autrefois, la ferme actuelle, la fromagerie du FEDOU

A 10 h, nous partons en autocar toujours avec Marc, pour 2 bonnes heures de route en direction de Sainte

EMINIE : village médiéval en bordure du Tarn. Malgré un temps incertain, nous nous installons sur la rive du Tarn pour le pique-nique. Nous prenons, ensuite, la direction d'HYELSAS, situé sur le plateau calcaire du causse Méjean.

Le village de HUELZAS illustre cette volonté locale de maintenir la vie au pays.

La ferme caussenarde d'autrefois ou musée de la vie rurale jusqu'en 1950 est l'œuvre d'Armand PRATLONG et de son épouse Marie. 5 générations s'y sont succédées. La ferme repose sur du rocher, les fondations sont ainsi toutes faites et les rares terres fertiles sont ainsi économisées.

Une architecture typique, pas de bois dans le gros œuvre mais des voûtes en pierres. Les toitures sont en lauzes calcaires. Une vingtaine de pièces présentent leurs meubles d'autrefois, le linge, la vaisselle, les outils, les machines agricoles anciennes.

La ferme se structure en 3 niveaux : au sol, la bergerie.

Au rez de chaussée : la remise pour le matériel agricole, la soue, l'étable pour les bœufs, le box pour le cheval ou le mulet.

Au 1^{er} étage : l'habitation avec la cuisine et son unique et vaste cheminée, la grande chambre pour les grands parents, là, on filait la laine. La chambre des parents, plus petite pour le jeune couple et les enfants en bas âge. La souillarde, sombre et fraîche pour stocker des denrées, l'eau de pluie récupérée dans une citerne par des gouttières en bois puis plus tard en zinc car les points d'eau sont rares et leur débit insuffisant.

Elle comprenait aussi un lavoir taillé dans la pierre, un pétrin et la table de préparation du fromage.

Sous les voûtes supérieures : le grenier avec du plancher pour le stockage des récoltes, le dortoir des enfants plus âgés, la chambre du berger.

L'exposition d'un village miniature imaginaire de toute beauté, réalisé par un maçon retraité : Mr REMIZE et la projection d'un film sur la vie quotidienne d'antan complètent la visite.

Cette rencontre avec les objets du passé ne nous a pas laissés insensibles car des souvenirs ont refait surface.

Découverte de la ferme actuelle du GAEC de HUELZAS.

C'est une jeune agricultrice passionnée à la bonne humeur communicative qui a su nous captiver.

La ferme comprend 460 brebis Lacaune laitières sur 750 ha avec beaucoup de cailloux, peu d'herbe.

La zone de stockage est importante : 200 tonnes de foin /an pour la nourriture, pas d'ensilage ni d'enrubannage par souci de fermentation. Le foin est donné en permanence. Il est complété par des céréales, orge, blé, sarrasin, luzerne et soja en granulés avec vitamines et minéraux, trèfle blanc et violet. La nourriture est adaptée en fonction de ce qu'elles font.

Les brebis trient ce qu'elles mangent, ce qui reste nourrit les 20 vaches qui entretiennent les parcours trop éloignés. Le loup est un danger présent, c'est pourquoi elles ne dorment jamais dehors.

Durant l'hiver (novembre à avril) et pendant la 1^{ère} phase de traite, elles restent en bergerie.

Pendant environ 7 mois, la traite s'effectue 2 fois par jour, elle dure 1h15. Chaque brebis donne 2,5 l de lait par jour. La traite dure 2 minutes 30 par brebis.

Elles ont fréquemment 1 ou 2 agneaux parfois 3. Ce sont les brebis vacantes (celles qui n'ont pas agnelé pendant 1 ou 2 ans) qui guident les agneaux pour les déplacements à l'extérieur.

Après 2 ans sans agneau, elles sont vendues pour la viande.

La fibre de la laine est courte, elle sert à faire des matelas, de l'isolation et des jeans dans une nouvelle filière locale.

Les visites se terminent par une halte dégustative au magasin de la fromagerie Le FEDOU.

Samedi matin, après le réveil au croissant par Laurent, chaque équipage a choisi son itinéraire pour se rendre au Mont Gerbier de Jonc et escalader le Mont mais dur... dur...

D'autres se sont rendus à ENTRAIGUES, puis BALAZUC...

Pour se retrouver le dimanche en fin d'après-midi à LABLACHERIE. Après le pot de l'amitié clôturant cette magnifique sortie nous assistons à la ferme théâtre à une représentation de la vie de Jean FERRAT.

Grand merci aux organisateurs, aux rédacteurs de ce compte rendu mais aussi à Marc, le chauffeur de l'autocar qui a su nous faire partager ses grandes connaissances de la géographie, du patrimoine et de la vie des habitants ardéchois, le tout agrémenté de quelques histoires drôles.





LA 30^{ÈME} EDITION DU FESTIVAL DE FOLKLORE ET DES MUSIQUES DU MONDE DE PORT SUR SAONE DU 30 JUILLET AU 4 AOUT 2019

Dom la bretonne et Pat le provençal continuent leurs jolies découvertes en compagnie du CCCEST.

Cette fois, la sortie a lieu à Port sur Saône pour le 30^{ème} festival de folklore.

Bien installés au camping municipal après un accueil chaleureux du staff emmené par un Régis des meilleurs jours, la fête peut enfin commencer. Le camping est très agréable, car situé sur le bord de Saône, à quelques centaines de mètres du festival. Un parc animalier jouxte notre espace.

Pour cette trentième édition, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands : 10 groupes vont se succéder dans les différents sites de cette jolie bourgade de 3000 âmes.

Nous ferons un grand voyage musical, croisant ainsi des pirogues ramenant des danseuses et danseurs des Îles Marquise, avec des carrures de rugbymen dans le style "All blacks". Nous ferons escale à Cuba, en Bolivie, à la Martinique, au Paraguay, puis un petit détour par l'Égypte, la Moldavie, l'Ukraine, le très montagneux Daghestan, et nos "brésiliens" de Colombes les Batuc'ados. Du grand spectacle où vont s'entremêler les couleurs, exploits physiques et bien sûr la musique, comme nous l'aimons. Des chorégraphies communes inattendues seront pour nous des moments magiques. Tous ces danseurs, chanteurs, musiciens vont faire fi de leurs différences culturelles, religieuses ou politiques. Leur seul crédo : une joie de vivre communicative.

Nous aurons droit le premier jour à une prestation privée au camping par les sympathiques représentants du Paraguay, puis le dernier jour à une autre par les vainqueurs du vote des camping caristes, remporté par Cuba. J'ai eu, pour ma part, un véritable coup de cœur pour la folie et le dynamisme communicatif de la délégation ukrainienne même si je me suis régalé dans tous les concerts. Dom a préféré Cuba, qui a remporté le challenge d'une seule voix d'écart... La sienne donc !!!!

Les spectacles auront lieu dans plusieurs endroits du village mais surtout sur les bords de la Saône et dans la salle de spectacles.

La dernière soirée sera éblouissante, les groupes se mélangeant dans un feu d'artifice de couleurs et de folie.

Nous serons conviés à un repas dansant d'une très grande qualité.

Bravo à cette organisation de Port sur Saône composée en majorité de bénévoles, comme le précisera à plusieurs reprises son big boss, Jean Pascal Mariot. Dom et moi, en tant qu'anciens Présidents d'associations, apprécions les organisateurs qui mettent en avant leurs équipes de bénévoles.

Nous avons passé une semaine formidable, remplie de convivialité pour un faible coût, je tiens à le signaler.

Je ne peux qu'inciter les membres du club qui ne sont pas encore venus à Port sur Saône à venir à la 31^{ème} édition en 2020.

Pat JACOB

PORT SUR SAÔNE

Festival International de Folklore



2019



Photos : Fernand FROEHLI



Photos : Dominique et Patrick JACOB



Créée par Chris



Du 29 juillet au 4 août

Madame fait son SHOW

On se calme



Créée par Chris

PORT SUR SAÔNE



Photos :
Dominique et Patrick
JACOB



Photos :
Fernand FROEHLI



COMPTE RENDU DE LA FETE DES VENDANGES (PORTUGAL)

DU 9 AU 18 SEPTEMBRE 2019

Lundi 09 septembre 2019

Après avoir traversé l'Espagne, nous nous retrouvons donc ce lundi en fin d'après-midi (sauf pour certains arrivés la veille) sur l'aire de repos de ESPOSENDE juste à côté d'un grand marché consacré à l'habillement plutôt qu'à l'alimentation, à l'étonnement de tous qui comptons surtout y trouver quelques spécialités culinaires Portugaises.

Après déplacement des véhicules à l'endroit initialement prévu (sur l'emplacement du marché) petit briefing-apéritif pour faire le point et prévoir la journée du lendemain.

A cette occasion, Nancy et Philippe nous ont distribué un petit carnet et un stylo pour prendre des notes.



Mardi 10 septembre 2019

Coq de Barcelos:



Départ pour Barcelos en bus le lendemain matin (l'aire de repos prévue à Barcelos étant déjà occupée par d'autres camping-caristes) nous sommes donc arrivés dans la matinée. Visite libre de la ville et de ses nombreux monuments et musées (Musée régional et ethnographique de Alvito S. Pedro, musée de céramique, musée ethnographique de Chavão) la plupart sont gratuits. Le coq de BARCELOS : c'est la légende d'un coq bien cuit (et bien mort donc) dans son plat qui se mit à chanter ! Sauvante ainsi un pèlerin de la pendaison.

On voit ce petit coq partout au Portugal, il est devenu l'un des symboles du pays : en céramique, en porte-clé ou tire-bouchon, mais la légende de ce coq vient bien de BARCELOS. Du coup on en voit partout dans les rues de la ville !

Comme partout au Portugal, on trouve plusieurs églises : Igreja Matriz de Santa Maria de Barcelos, Igreja do Senhor Bom Jesus da Cruz ou encore Igreja de Nossa Senhora do Terço. Voir, en particulier, l'intérieur de l'église *Bom Jesus da Cruz*, qui possède une multitude de fresques en *azulejos*, magnifiques et typiquement portugais (forcement).

On peut aussi visiter gratuitement les ruines du Paço dos Condes de Barcelos, ou Paço dos Duques de Bragança, datant du XV^{ème} siècle, qui furent converties en un musée archéologique en plein air.

Pour certains, déjeuner dans un excellent petit restaurant situé dans le centre historique.

Suite de la Visite de la ville et retour au bus pour rejoindre les camping-cars à Esposende.

Petit briefing du soir pour le lendemain.

Mercredi 11 septembre 2019



Départ échelonné des camping-cars pour PENHA à environ 70 km. Installation dans un charmant parking sous les arbres. Départ à pied dans la matinée pour la visite du site dont l'Église de PENHA ainsi que les fameux et énormes rochers suspendus à travers lesquels nous nous promenons. Déjeuner, pour la plupart, dans un restaurant situé dans les rochers et le bar dans une grotte, original...



Vers 15h30, nous prenons le petit train touristique pour visiter le site et en avoir une vision plus complète, suivie d'une promenade à pied. La journée bien remplie, nous regagnons nos maisons roulantes.

Petit briefing du soir pour le lendemain.

Jeudi 12 septembre 2019

Départ échelonné pour PESO DE REGUA à environ 74 km, par une route sinueuse avec des vues magnifiques sur la vallée du DOURO. Arrivée sur l'emplacement prévu par Nancy et Philippe sur un grand parking près du centre ville avec la vue sur le Douro et ses immenses bateaux de croisière fluviale. Les installations effectuées, nous sommes allés déjeuner dans un restaurant à proximité.



L'après-midi, voyage en petit train touristique jusqu'à une cave de dégustation de Porto et de vins de la vallée du DOURO située sur les coteaux qui dominent la ville. Vue superbe. PESO DE REGUA est sur la Route des vins de Porto, le long du Douro. Nichée dans une vallée, entourée de collines couvertes de vignes, cette ville est l'ancien centre de la plus vieille "dénomination d'origine contrôlée" (le brevet pour le Porto a été déposé en 1756 par le Marquês de Pombal).

Le soir, repas en commun pour certains et dans les camping-cars pour les autres.

Vendredi 13 septembre 2019

Départ pour FREIXO DE NUMAO le matin, environ 75 km.

Installation des véhicules sur l'aire de repos « Jean-Pierre ROSSI » pour 5 jours totalement pris en charge par l'association ACDR.

Accueil des camping-caristes par les membres de l'association et briefing avec PAULO MOUTINHO, notre très aimable accompagnateur. Distribution de plaquettes touristiques de l'endroit, du programme des réjouissances et d'un tee-shirt blanc imprimé d'une représentation d'un camping-car et du nom du village pour chacun des participants. Le soir, apéritif dinatoire accompagné par nos charmants guitaristes Claudie et Bernard, qui nous ont fait un récital de chansons des années 60/80, à cette occasion, nous avons pu apprécier la voix grave de Bernard qui nous a interprété « warum » en Allemand et en Français. Superbe soirée



Samedi 14 septembre 2019

Aujourd'hui c'est Le grand jour, rassemblement et départ à 9 h en bus pour la propriété où nous allons procéder à la récolte du raisin. La récolte a été d'environ 900 kg et ceci fait dans la joie et la bonne humeur de tous. En raison du risque d'incendie, interdiction administrative de faire le barbecue de sardines à la braise prévu pour le petit déjeuner régional au Belvédère da Senhora da Carvalha qui domine le village et que nous avons donc simplement visité. Nous nous sommes donc rendus à FREIXO pour le déjeuner au local de l'association (avec les sardines...). Après différentes activités, sieste, pétanque etc. à 17h30 foulage du raisin à l'ancienne dans un fouloir traditionnel, c'est à dire avec les pieds (recommandation : profiter de l'occasion pour se les laver ...), l'aubaine pour certains également de se « défouler à fouler » ce raisin (de la colère) qu'ils ont eu tant de mal à récolter le matin !!! A 19h30, repas dans le local où se trouve le fouloir avec jambon de pays et soupe ainsi que morceaux de viande de porc frits et pommes de terre accompagnés bien sûr du fameux Porto et de cet excellent vin !!! A la suite du repas, programme culturel et chacun pouvait danser au son des accordéons et de l'harmonica de Francisco.



Dimanche 15 septembre 2019

Sous une petite pluie, départ vers 9 h en bus pour la cueillette des amandes à la propriété. Les hommes « gaulent » les amandes et les femmes ramassent, entretemps, la pluie a cessé de tomber. Vers 10h30, départ pour une visite guidée et commentée par Paulo du site archéologique de CASTEL VELHO ensuite, une collation à base de fromage et de gâteaux régionaux nous attendait accompagnée de vin et de Porto. A 13h, déjeuner au local de l'association, suivi dans l'après-midi d'une visite du joli village de FREIXO DE NUMAO qui nous accueillait.



Nous avons ensuite visité le musée. Ce petit musée est installé dans un palais armorié du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle. Il présente la diversité des fouilles archéologiques sur le territoire de la commune. Nous y retrouvons des éléments en provenance des sites visités cette semaine (période néolithique, gravures rupestres) ainsi qu'une représentation de la vie à Freixo aux 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle à l'aide de la reconstitution d'une cuisine, d'une salle de classe et d'un cabinet médical (à cette occasion une visiteuse en a profité pour essayer les différents ustensiles présentés !!!). Y étaient également représentée la vie au travail. Tout ceci dans un étonnant souci du détail. Vers 17h, retour au local de l'association, où un concours de cassage des coquilles des amandes est organisé. Chacun à l'aide de son petit marteau, casse non pas des cailloux (parce que nous ne sommes pas à Cayenne), mais les coquilles des amandes qui ont été ramassées le matin. La taille des sacs, plus ou moins gros, témoigne de l'adresse de chacun, les uns partiront avec un sac bien rempli et d'autres plus modeste... Tous, néanmoins, partiront avec la médaille offerte par l'association. Repas au centre suivi d'une soirée dansante avec « YouTube » habillemant manipulé par Paulo.



Lundi 16 septembre 2019



Départ en bus pour une découverte de la région de Douro et de son patrimoine médiéval (château de PENEDONO) et religieux (Sanctuaire de Lapa avec ses rochers, son passage étroit ainsi que son crocodile). Arrivée et déjeuner dans un excellent restaurant à LAMEGO. La pluie s'étant invitée entretemps, nous sommes montés en bus au sanctuaire des REMEDIOS perché au sommet de ses 300 marches que nous n'avons pas gravies à pied en raison de la pluie. Ensuite, nous avons visité la très belle Cathédrale. Reprise du voyage en bus jusqu'à PESO DE REGUA où nous attendait le train du retour qui longe le DOURO avec ses versants viticoles et ses paysages magnifiques. Repas du soir au centre de l'association et remise des diplômes aux camping-caristes.

Mardi 17 septembre 2019

Départ en bus à 10h30 pour POCINHO afin d'embarquer pour une croisière sur le fleuve.

Au fur et à mesure que nous avançons, les vignes en terrasse s'offrent à nos yeux, spectacle de toute beauté qui a permis de classer cette vallée au patrimoine de l'UNESCO en 2001.

Arrivés à BARCA D'ALVA, à la frontière Espagnole, nous faisons demi-tour, il est l'heure de l'apéritif et du déjeuner qui nous sont servis sur le bateau, le repas est excellent. Après une petite demi-heure de navigation, nous débarquons à POCINHO pour le retour à FREIXO DE NUMAO pour le dîner à l'issue duquel nos amis guitaristes et fantaisistes ont animé cette soirée d'adieu, mettant un point final à ces deux semaines de balade et d'amitié.

Sans oublier de remercier NANCY et PHILIPPE, les artisans de ce superbe voyage parfaitement réussi et organisé, ainsi que l'Equipe dévouée de l'ACDR.

Retour en France pour certains, d'autres optaient pour continuer vers le sud de ce beau Portugal.



Rédacteurs : Marie-Thérèse et Daniel - Photos : Claudie – Daniel et Nancy

SORTIE DES 24 HEURES CAMIONS DES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE 2019.

Nous avons accueilli les participants à partir du 26 septembre et je remercie principalement les équipages qui, conformément à ma demande, ont installé leur plaque bleue de la FFACCC sur le pare-brise de leur véhicule.

Dès leur arrivée nous leur avons remis leurs tickets d'entrées ainsi que celui du parking, ce qui leur a permis de stationner près de l'entrée et ainsi venir nous rejoindre sur le circuit sans bousculade le vendredi matin.

Vendredi 27 :

Les équipages en possession de leurs tickets sont entrés sur le circuit où Maurice et Régis les ont placés. Puis une visite à « l'accueil » afin de recevoir le traditionnel pot de rillettes remis par Monique et Roger du CCCNP.

Quant à moi, j'allais accueillir les arrivants afin de leur remettre leurs billets : celui du parking et ceux de l'enceinte qui permettent l'accès à tous les circuits, les paddocks et toutes les tribunes.

Étaient présents 26 campings-cars venant de différents clubs de FRANCE et de BELGIQUE.

Une fois installé chacun est libre de profiter à sa convenance des animations et du circuit, une seule consigne :

Rendez-vous sur notre aire de stationnement vers 17H30 pour "le Pot de bienvenue" : un Bergerac moelleux (normal puisque nous venons de Bergerac.). Une très bonne ambiance a animé cette réunion, où nous nous sommes retrouvés ou avons fait connaissance. Beaucoup d'histoires drôles ont été racontées par Luc, Fernande et Bernard du CCCEST ainsi que Edouard du CCCNP.

Samedi 28 et Dimanche 29 :

Distribution par Maurice et Régis à 7h30 d'une baguette.

Journées libres à votre convenance pour :

- Visiter le village
- Découvrir la beauté des camions décorés, Anciens, Américains, Porteurs ou Tunés - soit 200 camions qui feront le défilé du « TRUCK SHOW »
- Assister aux courses des camions (c'est entre 1000 et 1200 chevaux - 5,4 tonnes - boîte de vitesse manuelle - vitesse maximale 160 km/h alors que certains pourraient dépasser les 220 km/h .
- Voir les « LOTUS » qui participent à la LOTUS CUP EUROPE établie comme l'un des plus importants championnats à marque unique du continent. Ces voitures sont divisées en trois classes - Moteur : 4 cylindres en ligne de 170 ch ou V6 compresseur de 366 ch.

Animation du samedi soir :

- Finale du meilleur atelier de France
- Défilé truck show
- Finale du conducteur de l'année
- Epreuve gymkhana et feu d'artifice.
- Concert vers 22h15 de MICHAEL JONES.

Des participants à cette sortie nous ont quittés le dimanche après-midi et le lundi matin.

Lundi 30 :

Nous sommes 35 personnes pour la visite du vieux MANS.

Départ du circuit vers 10h.

Les camping-cars sont stationnés sur le parking privé d'ANTARES et nous allons au MANS en tramway.

En nous dirigeant vers la Cité Plantagenêt (le quartier historique du MANS) nous admirons quelques plaques d'égout avec les empreintes d'anciens pilotes des 24 h voitures.

LA CITÉ PLANTAGENET est enserrée par une enceinte romaine bâtie aux III^{ème} et IV^{ème} siècles et surplombée par la cathédrale Saint-Julien construite du XI^{ème} au XV^{ème} siècle.

C'est un quartier étonnant par la richesse et la variété des façades (plus d'une centaine de maisons à pans de bois et de nombreux hôtels particuliers construits de la Renaissance à la période classique).

Vers 12h15 nous nous rendons à la BRASSERIE DES JACOBINS pour un repas sarthois. Nous dînons à l'étage, face à la cathédrale.

Puis direction le tram qui nous ramène au parking des camping-cars.

Cette sortie a été très agréable avec un temps doux et nuageux, de la pluie le dimanche matin et du soleil pour visiter le quartier historique.

Il ne nous reste plus qu'à nous séparer en nous souhaitant bonne route, bises et à bientôt.

EN CE QUI NOUS CONCERNE, NOUS VOUS PRÉCISONS QUE NOUS SERONS PRÉSENTS L'AN PROCHAIN.

LES 24 HEURES CAMIONS AURONT LIEU LE DERNIER WEEK-END DE SEPTEMBRE 2020.

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

BONNE CONTINUATION A TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS VOIR OU REVOIR.

LES ORGANISATEURS Liliane GERARD et Maurice BRETON

LE MANS



Les 24 heures



Photos : Régis DRAUT



2019

Créé par Olivier

Organisateurs



Liliane et Maurice BRETON

Aline et Régis DRAUT



Les 24 heures



Photos : Régis DRAUT



Créée par Chris



21^{ème} FETE DES VENDANGES DE L'HISTOIRE A CHUSCLAN (30) LES 12 & 13 OCTOBRE 2019.

Sur une idée de Jacqueline & Bernard VESIN nous avons participé à la

21^{ème} FETE DES VENDANGES DE L'HISTOIRE A CHUSCLAN (30).

Après avoir pris contact avec le Syndicat des Vignerons, organisateur de cette manifestation, c'est Véronique qui s'est occupée de nos inscriptions en groupe.

Si cela intéresse un club pour 2020 vous pouvez la joindre au 04 66 90 08 42 ou par Mail, vendangesdelhistoire@orange.fr .Site : www.fetevigneronnechusclan.com

Nous avons pris les packs pour les repas plus la soirée moules et la visite du Château de GICON avec guide.

Lors de notre arrivée le jeudi après-midi, un parking pour nos 18 camping-cars était mis à notre disposition. Véronique et le président des vigneron sont venus nous saluer. Equipe très sympathique et dynamique. Il faut savoir que le week-end il n'y a pas loin de 300 camping-cars stationnés sur la commune.

A l'entrée du village en face de la cave de CHUSCLAN il y a une aire de services.

Le vendredi était réservé aux camping-caristes avec le matin visite du château de CHICON, nous avons été emmenés avec des mini bus car il est sur une colline en face du village distant de 4 km et la route est étroite. Le midi, apéritif offert par les vigneron. L'après-midi visite de la cave avec

M. RIVIER, fils du créateur de celle-ci, puis nous avons fini au magasin avec des dégustations (avec modération) et des achats. Les soutes se sont bien remplies. Le soir apéritif du club.

Samedi matin, ouverture des festivités avec de nombreux commerçants et leurs stands dans les rues du village qui est de toute beauté avec ses maisons rénovées et ses rues avec de beaux pavés bien propres. Certains commerçants sont dans des garages décorés pour exposer leurs vins ou autres denrées. Vers 11 h arrive un défilé de vieux véhicules qui resteront toute la journée sur la place et certains y reviendront le dimanche.

Animations diverses avec FRANCE BLEU, groupe folklorique, jeux dont le roulage des tonneaux ou notre président Daniel RICHAUD a représenté le club. Participation de FRANCE 3. Repas et soirée en musique très sympa.

Dimanche matin, Daniel et Jean Luc ont distribué de super croissants fabriqués par le boulanger du village, seul commerçant local. Ensuite messe en provençal, chorale, dégustations et l'après-midi, on nous emmène dans une parcelle de vigne pour faire les vendanges, à la main, ramenées au village sur la charrette tirée par un cheval, puis sur la place le raisin est pressé à l'ancienne et ensuite on nous offre le jus de raisin naturel à déguster. Un régal. Cette année, 360 grammes de sucre au litre. Moins de raisin mais le vin sera de bonne qualité. Voilà, retour à nos camping-cars pour finir la soirée autour d'un apéritif super sympa offert par Irène, Colette, Rosalie, Roseline & Jacques. Merci à tous. Lundi matin tout le monde a repris la route certains par le chemin des écoliers car la région est magnifique.

Photos Mireille LEROUX.

Le président, Daniel RICHAUD.



FETE DES BRAVADEURS A BRAS (83149).

Suite à l'invitation de Roseline & Lucien LIZZA, nos amis de BRAS et à l'idée de Monsieur Franck PERO, Maire de créer une aire de Camping-Car, nous avons joint l'utile à l'agréable en participant à la fête et en rencontrant Monsieur Le Maire.

Celui-ci nous avait mis à disposition un grand terrain malheureusement sans arbres pour un début août avec de fortes chaleurs et une moyenne de 40° dans nos véhicules. Nous étions 24 Camping-Cars arrivés le Vendredi après-midi.

Samedi matin, découverte du village avec un super boucher qui nous prépara les grillades du dimanche soir. A midi apéritif club avec Monsieur Le Maire, des membres du comité des fêtes et nos amis Marie Noëlle et Gilbert. Pour le repas super daube de sanglier préparée par Lucien tandis que Roseline nous a fait la polenta. Pour le dessert nous avons dégusté les supers tartes du boulanger du village. Après midi promenade dans les bois environnants et le soir retour en ville pour faire la fête avec un super DJ.

Dimanche matin départ à 7h pour le pèlerinage avec les BRAVADEURS, groupe folklorique et fanfare pour un parcours de l'église du village à la chapelle de SAINT ETIENNE patron des BRAVADEURS. A l'aller le Saint est porté par 4 hommes. Arrivés à la chapelle, Monsieur le curé a dit la messe puis à la sortie il a béni 1500 sandwiches préparés par les bénévoles du comité des fêtes ainsi que le vin, rouge & rosé. Tous les participants ont déjeuné sur place. Moment très agréable et convivial. Au retour ce sont 4 femmes qui l'ont ramené à l'église. Tout au long du circuit de 7 km, les BRAVADEURS s'arrêtent devant le domicile d'un ancien disparu ou certains monuments pour tirer des salves avec leur cartouche à poudre. La cérémonie se termine à midi dans la cour de l'école devant la Mairie avec le verre de l'amitié. Après-midi repos pour tous puis le soir retour au village pour danser avec un nouveau DJ.

Lundi matin 2 supermen, Gilbert et Hugues sont allés à vélo faire la classique du village longue de 82 km. Chapeau avec la chaleur. Après-midi visite d'une chèvrerie avec dégustation et achats. Le soir bal avec un bel orchestre.

Mardi à midi la Tradition Provençale était respectée avec un excellent Aioli et un groupe musical fantastique. L'ambiance a été très chaude avec les membres du club qui ont mis le feu pendant tout le repas. Ils ont été grandement applaudis par tous les participants. Après un peu de repos, retour à la fête pour la Daube et les pâtes. La soirée s'est finie en musique dans une bonne ambiance mais la digestion a été assez difficile. Mercredi matin tout le monde a repris la route.

La création de l'aire de service est en bonne voie. Elle se fera après les élections municipales.

Photos Mireille LEROUX & Elio RIVA.
Le président, Daniel RICHAUD.



SORTIE DANS LES HAUTES ALPES (05).

Cette sortie a été concoctée par nos amis, membres du club, Mireille & Roger ROLLIN. Ils ont été aidés pour cela par Marie Pierre & Bernard PAILLEZ et Françoise & Jean Pierre BESSONE.

Pour commencer, rassemblement à SAINT BONNET EN CHAMPSAUR où Monsieur Laurent DAUMARK, Maire, avait mis à disposition un grand terrain au bord de la rivière le DRAC pour nos 25 camping-cars. Pour bien nous recevoir, il a fait une aire de services GRATUITE dans son village, derrière la piscine. 10 emplacements goudronnés, vidanges, eau mais pas d'électricité pour l'instant.

Monsieur Alain IVALDI, Maire de LA FARE EN CHAMPSAUR, nous avait mis à disposition la Salle des Fêtes. Pour cela nous avons à franchir le pont qui enjambe la rivière.

Vendredi soir après avoir réceptionné tout le monde, nous avons laissé passer l'orage avant de prendre le verre de l'amitié.

Samedi matin, départ avec 2 mini bus de 22 places pour aller visiter la Vallée du VALGAUDEMARD car les camping-cars et gros bus y sont interdits. Roger avait pris son véhicule pour emmener les 4 personnes qui restaient.

Direction le Refuge de GIOBERNEY 1650 mètres où Jean Pierre et Bernard nous ont fait faire une rando, écourtée par le début d'un orage. Nous avons pu rejoindre le refuge un peu humide et nous nous sommes séchés sous 2 gros chauffages mis à notre disposition par les propriétaires que nous avons remerciés. Certains ont pris le repas tiré du sac dans la salle pique-nique, d'autres ont dégusté un succulent repas avec des plats locaux.

En redescendant, nous sommes allés voir la cascade du voile de la mariée et certains sont passés dessous. Magnifique. A voir. En rentrant nous avons visité le village de CHAPELLE EN VALGAUDEMARD où nous avons acheté la fameuse Tarte du pays. Un régal.

Le soir à la salle des fêtes, apéritif club avec personnalités et presse (Le Dauphiné) avec repas PIZZAS que Roger nous a fait cuire au four à bois. Il n'en a fait cuire que 40. Super. Notre ami Elio a animé la soirée, en musique, qui s'est terminée assez tard.

Dimanche matin, balade en vélo pour certains avec Jean Pierre & Françoise, tandis que pour les autres Bernard a fait découvrir le lac du CHAMPSAUR très bien aménagé. Pour midi Roger avec Mireille et ses amis nous ont fait un repas CHAMPSAURIN avec chou à la crème au dessert. Inimaginable. Le soir, départ pour le parking du MUSEOSCOPE à ROUSSET.

Lundi matin une moitié est allé au MUSEOSCOPE les autres sont allés visiter l'intérieur du barrage de SERRE PONCON. A voir. Gros dossiers pour les groupes à remplir à l'avance. Sur rendez-vous. Inversement pour l'après-midi. Le soir avec l'autorisation de Monsieur le Maire, nous avons rejoint le parking de MONTDAUPHIN que nous avons visité le mardi matin avec DELPHINE super guide. La cité VAUBAN est à voir. Un grand homme qui a fait et laissé de très belles choses. En soirée nous avons regagné le Camping LES ECRINS à L'ARGENTIERE LA BESSEE pour pouvoir visiter le mercredi matin LA MINE D'ARGENT, partenaire FFACCC. Pour cela nous remercions Monsieur Patrick VIGNE, Maire qui nous avait mis à disposition une navette gratuite pour aller du camping à la mine. Le camping a été animé avec des parties grillades.

Dans l'après-midi nous nous sommes dirigés vers le grand parking de MONETIER LES BAINS que Madame Anne-Marie FORGEOUX-DAMARIUS, Maire avait mis à notre disposition.

Jeudi matin, visite du village tandis que certains sont partis en rando avec Bernard & Jean Pierre. L'après-midi fut extraordinaire avec le maximum de participants AUX GRANDS BAINS. A faire. Ensuite départ pour le village de LA GRAVE avec un arrêt au sommet du col du LAUTARET. Vendredi matin nous avons pris les télécabines pour rejoindre le sommet de LA MEIGE 2600 mètres ou nous pensions trouver la fraîcheur mais là-haut il faisait 27° sur la terrasse du restaurant. La grotte creusée dans le glacier avec toutes les superbes sculptures est à voir.

Pour le week-end la sortie s'est terminée au Camping LE VALBONHEUR à VALBONNAIS (38). Encore un GRAND MERCI à Mireille & Roger, Marie Pierre & Bernard, Françoise & Jean Pierre pour cette fabuleuse sortie.

Photos Mireille LEROUX.
Le président, Daniel RICHAUD.



SORTIE À SAINT REMY DE PROVENCE (13).

Sur une idée de Marcel COTTET & Roseline PESENTI, après avoir pris contact avec Monsieur Hervé CHERUBINI, Maire de SAINT REMY DE PROVENCE, que nous remercions pour avoir mis à notre disposition un parking en centre-ville pour nos 10 camping-cars, à 2 minutes des commerces, cela nous a permis de visiter sa ville et la région.

Nous avons commencé le vendredi après-midi par LE GLANUM, site Antique, une cité redécouverte après 17 siècles. C'est le site le plus important de LA GAULE NARBONNAISE. Les premières fouilles débutent en 1921 pour découvrir que les premiers habitants s'installent sur les lieux aux VI^{ème} et VII^{ème} siècles avant J.-C. à l'abri d'un rempart en pierres sèches qui ferme la voie des ALPILLES sur 300 mètres de long. C'est un site à voir. Le soir apéritif club et repas à l'espagnole.

Samedi visite d'une partie du village et du MAS de la PYRAMIDE. Le soir notre amie Jackie nous a offert un super apéritif pour son anniversaire que nous avons fêté dignement.

Dimanche matin, distribution des croissants par Marcel puis visite guidée du village par Bernard né dans ce magnifique cadre provençal aux rues sympathiques.

Lundi matin, départ pour FONTVIEILLE, le village du Moulin de DAUDET et de jolis monuments. Stationnement sur le grand parking de l'aire à la sortie du village. Marché & visites.

Mardi matin, nous avons rejoint L'ABBAYE de FRIGOLET où le guide Gérard nous attendait pour nous faire découvrir ce fabuleux monument où de somptueuses choses sont à voir, en terminant cette visite par la beauté de l'église qui a été élevée au grade de BASILIQUE.

Après être passés par le magasin pour quelques achats, l'après-midi tout le monde a repris la route pour diverses directions après un super séjour dans cette belle région.

Photos Mireille LEROUX & Jackie DINI.
Le président, Daniel RICHAUD.



et retrouvez tous les mois les infos de la FFACCC et la vie des clubs

Offre N°1 Découverte

1 an d'abonnement / 12 numéros dont

Le hors-série «Le guide des accessoires»

Le hors-série «Tourisme»

+ La Carte de France 2021 des aires de services et son livret (janvier 2021)



= 40€

seulement au lieu de 69,40€ !
soit **42% de réduction !**

ou

Offre N°2 Pack numérique

12 numéros dont 2 hors-séries en version papier



+

10 numéros en version numérique



soit **35% de réduction**

Pour vous 67,50€



LE SERVICE EN PLUS

• Un dépanneur à votre service 24 h / 24 et 7 j / 7. • Envoi d'un dépanneur sur le lieu de la crevaison. • Prise en charge des frais de déplacement et d'intervention à concurrence de 153€ par sinistre. • Validité en France, Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Afrique du Nord.

L'assistance SOS Crevaison

Pour vous **12€** seulement
Valeur 25€

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



www.lemondeducampingcar.fr



OUI, je m'abonne au magazine des camping caristes actifs

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à EDITIONS LARIVIERE - Abonnements
45 avenue du Général Leclerc - 60643 Chantilly cedex. Tel : 03 44 62 43 79

OPTION 1 12 numéros dont 2 hors-séries + la carte de France 2021 pour **40€** seulement au lieu de 69,40€

OPTION 2 12 numéros dont 2 hors-séries en version papier + 10 numéros en version numérique (compatible Android et Apple) pour **67,50€** au lieu de 103,50€

Je souscris en plus à l'assurance «SOS Crevaison» pour **12€ par an** que j'ajoute au prix de mon abonnement

LMCVA201



Mes coordonnées E-mail :@.....

Nom : Prénom :

Adresse : CP :

Ville : Tél :

RÈGLEMENT (à l'ordre des Editions Larivière) : Chèque bancaire CCP Paris 115 915 A 020

CB : N°

Expirant le 20 Cryptogramme

PAIEMENT PAR CB
DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES :

Tarifs France métropolitaine 2020. DOM-TOM. Etranger, nous consulter au +33 3 44 62 43 79 ou par mail : abo.lariviere@editions.fr L'abonnement prendra effet dans un délai maximum de quatre semaines à compter de la date de validation de votre commande par nos services. Offre valable jusqu'au 31/12/20. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données sont susceptibles d'être communiquées à des organismes tiers sauf si vous cochez la case ci-après



INFOS FFACCC N°4- Septembre 2019

Faire circuler plus rapidement des informations variées auprès de tous et toutes les adhérents de la FFACCC, c'est l'objectif d'INFOS-FFACCC. La parution sera en fonction des informations à communiquer.

A comme ANIMAUX de COMPAGNIE

Nous sommes nombreux à voyager avec nos animaux de compagnie. Très généralement des chiens, souvent des chats et rarement d'autres animaux : furets, perroquets, etc.

Suite à quelques incidents ces mois derniers, il est bon de rappeler que :

- la plupart du temps les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les lieux publics : musées, magasins d'alimentation, restaurants, etc.
- lors de voyages ou sorties organisées, il faut vous renseigner très précisément auprès de l'organisateur pour savoir si votre animal pourra ou non vous accompagner lors d'une visite. N'hésitez pas à questionner afin d'éviter des malentendus regrettables.
- de même lors de voyages à l'étranger, il faut vous renseigner sur les conditions d'entrée de votre animal dans le pays.

Il existe des sites très bien faits :

<https://www.anivetvoyage.com> : c'est le site de référence indispensable à qui voyage avec son animal. Vous y trouverez tout : conseils, santé, formalités, réglementation etc. Ce site est fait par des vétérinaires.

<http://www.animaux-sur-la-plage.com/plages.carte.html> : vous ne rêvez pas ! Il existe des plages où les animaux de compagnie sont autorisés. Rendez-vous sur ce site.

C comme CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la FFACCC suivi de l'Assemblée Générale se tiendront à Saint-Amand-Montrond les 7 et 8 novembre 2019.

Vous pourrez assister aux travaux, et au besoin poser des questions par l'intermédiaire de votre Président(e). Belle occasion de voir comment la FFACCC fonctionne, comment sont prises les décisions, etc.

Tous les détails dans Vadrouille qui arrive dans vos boîtes aux lettres et auprès de vos Président(e)s. Ou sur le site de la FFACCC : www.ffaccc.fr page d'accueil.

F comme FORUM DES VOYAGES

Le lieu : Saint-Amand-Montrond(18) – près du Centre géographique de la France métropolitaine.

Les dates : 9 au 11 novembre 2019, prolongation le 12 novembre 2019.

250 places de parking disponibles !

Il a été décidé d'ouvrir le forum aux clubs et fédérations membres de la FICM.

Ainsi, le Forum des voyages devient le Forum International des Voyages.

Le forum des voyages c'est le lieu de rencontres avec les voyageurs.

C'est aussi le lieu d'échanges avec d'autres camping caristes qui présentent des voyages qu'ils ont effectués. Pourquoi pas vous ? Vous avez effectué un voyage en France ou à l'étranger... il vous suffit d'une carte routière, d'une liste de lieux où passer la nuit, d'endroits à visiter ; pourquoi pas quelques photos ! N'hésitez pas ! Nous nous devons de retrouver l'esprit de partage qui prévalait à la création des premiers forums. (plus de 50 voyages présentés par des camping caristes). Pour présenter votre voyage ou circuit contactez Fernand ROZIAU au 02 48 96 49 45 ou 06 75 54 31 05

Tous les renseignements et fiches d'inscriptions sont dans le Vadrouille qui arrive dans vos boîtes aux lettres et auprès de vos Président(e)s. Ou sur le site de la FFACCC : www.ffaccc.fr page d'accueil.

I comme INVITATION

Notre partenaire le « Camping sous les étoiles », situé à Saint Michel l'Observatoire organise des journées portes ouvertes les 4 et 5 octobre de 9h à 19h. A cette occasion vous pourrez visiter les 5 ha ainsi que les différents aménagements.

Plus de renseignements : <https://camping-sous-les-etoiles04.frmailto:campingsouslesetoiles@gmail.com>

Tel: 04 92 75 89 38

N comme NOUVEAU CLUB à la FFACCC

Bienvenue au club *Les Familles en Camping Car*. (FAMCC) et à tous ses adhérents.

L'association Les Familles en Camping-Car – FMCC Club est une association nationale pour les familles voyageant en camping-car. L'objet de l'association est de promouvoir les loisirs en camping-car pour toutes familles avec enfants possédant un camping car ou futurs propriétaires.

Promouvoir les sorties club en camping et lieux de loisirs familiaux (club, parc aquatiques, parc de loisirs, safaris...) ainsi que la découverte de lieux culturels en France et à l'étranger. Leur site : <https://famcc.club>

Vous connaissez peut-être des familles qui pourraient être intéressées par ce club. Alors, faites-leur connaître !

N comme NOUVEAUX PARTENAIRES de la FFACCC

Notre réseau s'agrandit ! De nouvelles adresses à retenir, à contacter, à visiter!

- **DOMAINE DE LA CHEVRUE** – domaine viticole appellation Muscadet Sèvre et Maine – Stationnement nocturne, services pour le CC, jeux pour les enfants et autres services. **5%** de remise avec la carte FFACCC à jour ; plus de renseignements : www.muscadet-la-chevrue.com
Michel et Yannick Leblé vous accueillent : 12 rue de la Chevrue – 44120 – VERTOU - GPS : N 47.179084 O - 1.433523
- **La FERME ROQUES** – 3^{ème} génération d'arboriculteurs ; produits à base de pruneaux mi-cuits bien-sûr, mais aussi alcools distillés traditionnellement au feu de bois dans un bel alambic en cuivre ; tous les fruits de saison ; produits de producteurs partenaires : vins, fromages etc. – **10%** de remise avec la carte FFACCC à jour - plus de renseignements : <https://fermeroques.com>
 - o Pascal et Sandrine Roques vous accueillent : Ferme Roques 47130 MONTESQUIEU – GPS : N 44.20806 E 0.461670
- **Le cabinet CHEDOTEL, Allianz Assurances à Carquefou** offre aux adhérents de la FFACCC une remise de 15 % sur le contrat concernant votre camping car. Remise reconductible si renouvellement de l'adhésion à la FFACCC.
Pour tout camping cariste non adhérent à la FFACCC, l'adhésion à l'UCCF est proposée et donc la remise de **15%**.
Tous renseignements complémentaires : Cabinet CHEDOTEL - 3 rue Notre dame La Blanche - 44470 CARQUEFOU – tél : 02 40 25 92 32

O comme ORCADA

La nouvelle brochure de notre partenaire Orcada est disponible. Elle présente le programme pour 2020.

Vous la trouverez notamment au Forum des voyages ou en la demandant à Orcada : contact@orcada-voyages.com

P comme PARIS

La FFACCC et le CCCRA organisent une semaine de découvertes, de visites, de féeries dans les différents quartiers de Paris. De la Butte Montmartre à l'Opéra Garnier, des Folies Bergères au Château de Versailles, de la Tour Eiffel au Moulin Rouge, sans oublier le repas sur les bateaux mouches avec visite de PARIS By Night et bien plus.

Alors dès maintenant reprenez ces dates : du 19 au 25 septembre 2020 !

Les inscriptions débiteront au forum des voyages de Saint-Amand-Montrond. Prix par équipage : 1500 euros Tout compris.

Exceptionnellement le paiement pourra être effectué en plusieurs fois. (voir contrat de vente).

Programme et contrats de vente seront disponibles auprès de vos Président(e)s. Ou sur le site de la FFACCC : www.fffacc.fr page d'accueil.

P comme PRADELLES ou **S** comme SALAISONS

10 ans ! 10 ans que Laurent et son équipe sont partenaires de la FFACCC ! L'aire de la Salaison de Pradelles située en Haute-Loire et à 1200m d'altitude, célébrera en 2020 ses **10 ans**.

Sorties culturelles en groupe en demi-journée, marché de producteurs et animations musicales seront au rendez-vous.

A vos agendas et réservez vos dates du Mercredi 17 au Dimanche 21 juin 2020.

Pour plus de renseignements : 04 71 00 85 49 ou par email airedelasalaisondepradelles43@gmail.com

Attention les places seront limitées ! Faisons en sorte que tous les clubs de la FFACCC soient représentés par 1, 2 ou plus de ses adhérents !

S comme SORTIES

Club Dethleffs France : *Il reste quelques places pour 2 sorties :*

« Escapade dans la Vienne » du vendredi 15 au jeudi 21 novembre inclus.

« Accueil en terroir Cognac » à Burie les 22-23-24 novembre.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Suzanne Mathiaud : 2 La Tuilerie 03190 VENAS - Tél : 06 07 70 46 90

ou à défaut : 04 70 06 83 87 - club@dethleffs.fr

Club CCCRA : *Il reste quelques places :*

« Stage de conduite : INITIATION d'une journée à la conduite d'un camping-car » le 20 ou le 21 ou le 22 novembre 2019

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Bernard DÉPIERRE Tél. 06 08 65 03 60 e-mail : b.depierre@orange.fr

S comme SALON UNI VDL LE BOURGET

Du samedi 28 septembre au dimanche 6 octobre. Pour les adhérents de la FFACCC le prix de l'entrée est de 3 euros au lieu de 12 !!!!!

Venez rendre visite au stand entièrement rénové de la FFACCC! Hall 2B stand N° 4. Vous pourrez réadhérer et faire adhérer vos amis à des conditions avantageuses !

Z comme ZONES ENVIRONNEMENTALES

Elles se multiplient en France comme à l'étranger. Les règles ne sont pas les mêmes dans chaque pays. Pour tenter d'y voir plus clair nous avons réalisé un document résumant la situation pour chaque pays européen.

Vous pouvez consulter le dossier et le télécharger sur le site de la FFACCC :

<http://www.ffaccc.fr/actualites-fiche/LES-ZONES-ENVIRONNEMENTALES-EN-EUROPE/002474>

D'autre part certains GPS proposent désormais une fonction « éviter les zones environnementales » que vous pouvez activer ; en général c'est dans la partie « contournements ».

J.P. Ruellé Chargé de la communication		Alain Clavier Président de la FFACCC
		

Vous avez une information susceptible d'intéresser l'ensemble des adhérents de la FFACCC, envoyez-la à J.P. Ruellé, chargé de la communication : jpm.ruelle@icloud.com

Merci à l'adhérent qui a transmis cette idée ! Peut être en avez-vous également alors ...on partage !

Ah les boutons poussoirs ! On appuie, on appuie, on appuie et si on n'appuie pas...il s'arrête ! Une solution trouvée sur « les réseaux sociaux ! ». testée et... ça fonctionne ! ça coule !		
Le matériel nécessaire : Un collier Serflex d'une vingtaine de 20 cm (et puis bien sûr votre tuyau, votre raccord etc...)	La s	
Et ... c'est tout (On peut récupérer le collier)		



Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés

F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



INFOS FFACCC N°5 – Décembre 2019

Faire circuler plus rapidement des informations variées auprès de tous et toutes les adhérents de la FFACCC, c'est l'objectif d'INFOS-FFACCC. La parution sera en fonction des informations à communiquer.

C comme CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la FFACCC suivi de l'Assemblée Générale se sont tenus à Saint Amand Montrond les 7 et 8 novembre 2019.

Pour la première fois ces séances étaient ouvertes à tous les adhérents. Succès encourageant puisque près d'une centaine d'adhérents ont suivi les débats. A les entendre ils ont été très satisfaits. Alors pourquoi pas vous l'an prochain !

Au cours de l'Assemblée générale les rapports d'activités et financiers ont été approuvés à l'unanimité, ainsi que des modifications des contrats de vente.

L'ensemble des comptes-rendus sera publié dans Vadrouille du mois de mars 2020.

Suite aux élections pour renouvellement de mandat, la composition du Comité Exécutif de la FFACC a été modifiée :

Président : Alain CLAVIER (persoclavier@yahoo.fr)

Vice-Président : Daniel COLLOMBET chargé du partenariat (dcollobet@gmail.com)

Vice-Président : Jean-Pierre RUELLÉ chargé de la communication (jpm.ruelle@icloud.com)

Secrétaire Générale : Marie-Madeleine COUTURIER Juriste, conseils pour la création de Clubs et d'aires d'accueil pour Camping-cars. (couturier.m@neuf.fr)

Trésorière : Jocelyne LEBLANC (leblancjojo@hotmail.com)

Trésorier adjoint et Responsable administratif : Luigi BIANCHI (bianchiluigi@orange.fr)

Relations : FICM : Claude GUET (claude.guet79@orange.fr)

Voyages : Danielle ROZIAU (daniellefacc@orange.fr)

Site Internet et Base en ligne : Bernard DÉPIERRE (b.depierre@orange.fr)

Les comptes-rendus seront publiés dans Vadrouille du mois de mars 2020.

D comme DIESEL

A l'heure du Haro général sur les véhicules diesel des études ont permis de constater que les véhicules diesel les plus récents ne sont pas plus polluants que les voitures essence !!!

Une étude indépendante confiée à « l'Institut Français du Pétrole et Energies Nouvelles » et à l'ONG « Transport et Environnement » doit comparer les émissions de ces véhicules avec pour objectif de décider si oui ou non la vignette CRIT'AIR doit être réajustée. Ainsi les véhicules diesel récents pourraient obtenir une vignette CRIT'AIR 1.

Le rapport doit être rendu en décembre. A suivre dans vos médias favoris

E comme ESPAGNE

Le gouvernement espagnol a modifié les vitesses maximum autorisées sur le réseau routier. Il a aussi modifié le code de la route en classant les Camping-Cars en catégorie M1 répondant ainsi à une revendication des associations de camping caristes espagnols. Merci à eux !

Route ordinaire : 90 km/h (moins de 3T5) 80 km/h (plus de 3T5) au lieu de 100 km/h sauf sur les routes dont les deux sens de circulation sont séparés où la vitesse maxi reste fixée à 100 km/h

Autoroutes : 120 km/h (moins de 3T5), 90 km/h (plus de 3T5)

Attention aussi au téléphone en conduisant qui sera plus lourdement sanctionné qu'auparavant.

E comme EURO CC

Il aura lieu à Amposta (Espagne) du 12 au 17 mai 2020, suivi de prolongations du 18 au 24 mai

Programme et inscriptions disponibles sur le site de l'euro : <http://www.eurocc2020.es/index.php/fr/>

F comme FORUM DES VOYAGES

215 équipages se sont donnés rendez-vous à Saint Amand Montrond. Un réel succès ! Un très grand merci à tous les membres du CC18C pour leur organisation, leur gentillesse et leur disponibilité. Merci également à nos partenaires voyagistes qui ont offerts de superbes cadeaux pour la tombola : remises importantes et voyages !

P comme PARTENARIAT

Un nouveau partenaire qui ne va pas manquer de vous intéresser

AIRE DE CAMPING CARS LANN FLOREN. Située Allée du Petit Train à SURZUR (Morbihan). 43 emplacements avec électricité. Lave-linge et sèche-linge gratuits. Terrain communal aménagé et géré par des particuliers camping caristes

Avantages FFACCC : 5% de réduction de 1 à 9 équipages. 10% de réduction pour un groupe organisé par un club de la FFACCC, de plus de 10 équipages hors juillet-août – toujours téléphoner auparavant !

Coordonnées GPS : N 47°58'2951 / W 2°63'1713 Site : <https://www.etape-camping-cars.fr>

P comme PARIS

La semaine organisée par la FFACCC et le CCCRA du 19 au 25 septembre 2020 est déjà complète ! 80 équipages se sont inscrits en quelques jours !

Des dizaines d'équipages ont dû, hélas, être mis en liste d'attente.

S comme SALON UNI VDL LE BOURGET

Notre nouveau stand a connu un réel succès! 61% d'adhésions en plus par rapport à l'année précédente !

S comme SORTIES 2020

RAPPEL : Quel que soit le club auquel vous avez adhéré, pour vous inscrire aux sorties prévues pour 2020 il vous faut être à jour de votre cotisation 2020 ! Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à votre **réadhésion** !

V comme VACANCES ECO-RESPONSABLES

Les vacances en camping-car polluent moins que d'autres! Des études très sérieuses menées récemment par l'organisme norvégien Ostfold Research ont montré que la quantité de CO2 émise pour des vacances était :

- en camping-car : 300kg de CO2 / jour (comme des vacances en bord de mer avec trajet en voiture)
- à la maison : 50kg de CO2 /jour
- en avion + hôtel au soleil : 600kg de CO2 /jour
- etc..la palme de la pollution revenant aux vacances en croisière !!!!!!!

Pour plus de renseignements vous trouverez l'article complet dans la revue VDLMag d'octobre 2019.

Téléchargement ici : <http://www.univdl.org/vdl-magazine/>

Votre Président et l'ensemble des membres du Comité Exécutif, vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année

Et une année 2020 riche en découvertes et voyages à bord de votre camping-car !

J.P. Ruellé Vice-Président de la FFACCC Chargé de la communication		Alain Clavier Président de la FFACCC
		

Vous avez une information susceptible d'intéresser l'ensemble des adhérents de la FFACCC, envoyez-la à J.P. Ruellé, chargé de la communication : jpm.ruelle@icloud.com

*Vous cherchez un cadeau original pour des amis camping caristes ?
Facile ! Une adhésion à la FFACCC !!!*

INAUGURATION DE L'AIRE DE SERVICES DES TROIS MOUTIERS & FÊTE DE LA TOMATE

Mardi 30 avril : 22 camping-cars se sont rassemblés sur l'aire de services des Trois Moutiers (86120)

GPS : N47°03'48,4" E 0°01'02,7" Stationnement et service gratuits.

Un apéritif de bienvenue nous est offert par le club ACCNDS.

Mercredi 1^{er} mai : Matinée libre chacun visite, à son rythme, la foire à la tomate. A 11 h 30 inauguration de l'aire de services en compagnie de Madame le Maire des Trois Moutiers. Après un petit discours et la remise du fanion de notre club à Madame le Maire, nous partons vers la mairie pour le verre de l'amitié, offert par la municipalité. Puis nous nous rendons au restaurant pour déjeuner tous ensemble. L'après-midi tour de foire et détente.

Clairette Couturier



Remise du fanion à Madame le Maire par la Présidente



Apéritif de bienvenue à la Mairie



SAINT BONNET EN CHAMPSAUR (05).

Monsieur Laurent DAUMARK, Maire de SAINT BONNET EN CHAMPSAUR a réalisé au mois de Juin 2019 une aire de services pour camping-cars au pied du bâtiment de la piscine. Parking en enrobé pouvant accueillir 10 véhicules. Vous êtes à 10 minutes du centre ville et du super marché. Lieu calme. Cadre agréable. Sur place, circuits rando, VTT, belle promenade jusqu'au lac du CHAMPSAUR, très bien aménagé avec BAR/RESTAURANT, jeux pour enfants, tables pique-nique.

Photos Bernard PAILHEZ.

Le Président, Daniel RICHAUD.



AIRE DE SERVICES A FORCALQUIER (04).

La municipalité de **FORCALQUIER (04300)** vient de réaliser une **aire de services gratuite** (pas d'électricité) sur le parking de **L'ESPACE BONNE FONTAINE** à 500 mètres du village que vous pourrez rejoindre par un chemin piétonnier. Stationnement autorisé 48 heures. A 50 mètres vous avez INTERMARCHE avec station services.

Tous les lundis il y a le marché, le plus grand de la région. A faire en prenant son temps.

Vous pourrez découvrir la cathédrale NOTRE DAME DU BOURGUET, le couvent des Cordeliers, La citadelle et le superbe Carillon, le cimetière, classé dans les plus beaux de FRANCE ou repose la famille DRUMMONT affaire DOMINICI (1952).

GPS : 43.958413 5.789537

Photos Hugues MARTINEZ.

Le Président, Daniel RICHAUD.



UNE AIRE DE SERVICES DANS UN CAMPING (04).

La municipalité de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE (04870) a fermé l'aire du village et a transféré la gestion au **CAMPING SOUS LES ETOILES**, inauguré le 5 Juin 2019, qui en a construit une à l'entrée de celui-ci. L'aire de service est gratuite si nuit sur place, sinon 5 €. Tri sélectif à l'entrée du camping.

Vous y trouverez 7 emplacements pour camping-cars, plat, délimité par des petites haies d'arbres et avec électricité. En basse saison il vous en coûtera 13 € et 15 € en saison. **Une remise de 10% sera faite aux membres FFACCC.** Un grand parking peut recevoir 10 à 12 camping-cars.

Vous aurez accès aux sanitaires équipés de douches, bacs à vaisselle, machine à laver. Un **Restaurant, LE 100 ETOILES**, ouvert 7j/7 vous propose d'excellents repas et petits déjeuners. Jolie carte. Jeux de boules et espace de jeux pour les enfants.

Le village est à 800 mètres. Vous pourrez aller voir **LE MOULIN à VENT** qui a été restauré, **L'OBSERVATOIRE** qui est à coté ou faire de belles promenades.

Vous pourrez visiter dans les environs, **BANON, FORCALQUIER, MANE** ou d'autres jolis villages.

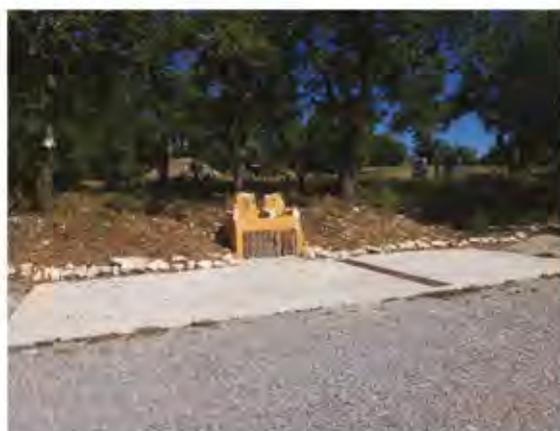
Renseignements : Tél. 04 92 75 89 38

Email : campingsouslesetoiles@gmail.com

Site : <http://www.camping-sous-les-etoiles04.fr>

Photos Hugues MARTINEZ.

Le Président, Daniel RICHAUD



ACCUEIL CAMPING CARS DANS LE VAR (83).

En limite des ALPES DE HAUTE PROVENCE à VINON SUR VERDON, **Madame Christine FOUQUE**, propriétaire du **SNACK BAR « Chez Chris »** et du **Restaurant LE PLANEUR**, 99 Route de L'Aérodrome, 83560 VINON SUR VERDON. Elle peut accueillir pour la nuit 5 à 6 camping-cars et envisage de créer une aire de services dans quelques temps. L'accueil est sympathique et la cuisine est bonne. A la belle saison elle fait des soirées à thème.

L'aérodrome est connu dans le monde entier pour ses planeurs.

Renseignements : 06 29 54 68 98 **Email** : restaurantleplaneur@outlook.fr

GPS : 43.7367178 – 5.792144900

Photos Hugues MARTINEZ.

Le Président, Daniel RICHAUD.



BROCHETTES DE SAINT JACQUES ET GAMBAS



Ingrédients

Pour 4 brochettes:

8 coquilles st jacques
8 gambas
8 pruneaux
8 tranches de lard
4 morceaux de tomate
4 morceaux d'oignon
huile d'olive
sel, poivre

Préparation

Enrouler les coquilles Saint Jacques dans des tranches de lard, enfiler tous les ingrédients sur des piques en alternant : coquille Saint Jacques - pruneau - gambas - tomate - oignon - coquille Saint Jacques - pruneau - gambas.

Mettre toutes les brochettes dans un plat, arrosez d'huile d'olive,

Cuire au choix:

- au barbecue en mettant un peu d'herbes de Provence dans les braises pour les parfumer.
- à la plancha ou à la poêle avec quelques herbes de Provence.

AXOA DE VEAU À MA FAÇON



Q

Ingrédients

1kg d'épaule de veau
1 gros oignon
1 gousse d'ail
1 poivron vert
2 poivrons rouges
2 tomates
Huile d'olive
Laurier
Persil
Thym
Sel
2 pincées de piment d'espelette
1 verre de vin blanc

Préparation

Couper la viande en petits morceaux.
Émincer l'ail et l'oignon.
Ôter les graines des poivrons, les couper en morceaux

Faire revenir les légumes dans un peu d'huile.
Ajouter la viande, les herbes, le sel et le piment d'espelette.
Faire rissoler le tout.
Mouiller avec le vin blanc

Laisser mijoter à couvert 1h, faire réduire le jus dix minutes à découvert

Servir avec des pommes de terre vapeur, du riz ou des pâtes fraîches

Bon appétit !!

COUPE GLACÉE AU BAILEYS

Ingrédients

Glace
Baileys
Bombe de chantilly
Copeaux de chocolat ou amandes effilées grillées

Préparation

Mettre 1 ou 2 boules par coupe
Ajouter 1 ou 2 cuillères à soupe de Baileys
Ajouter la chantilly
Décorer de copeaux de chocolat ou d'amandes
Le parfum de la glace, au choix : café, vanille, caramel
ou praliné seul ou panaché
Bonne dégustation



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent le montant affiché dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multirisque Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage ;
- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
- f) Lorsque celle-ci ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
- g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
- h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
- 2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
- 3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
- 4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;
- 5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
- 6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;
- 7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;
- 8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

- 1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;
 - 2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;
 - 3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;
 - 4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;
 - 5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;
 - 6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;
 - 7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;
 - 8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.
- En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Saut stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

- 1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
 - 2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
 - 3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
 - 4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.
- Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.
- Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

- 1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
 - 2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.
- L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

Le lieu ou la région de départ est indiqué sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du voyage,
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars. Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modifié, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fournitures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie. Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Les voyages et sorties proposées par les Clubs de la FFACCC peuvent être achetés chez les voyagistes professionnels ou auprès d'organismes privés ou publics mais sont dans la plupart des cas élaborés directement et bénévolement par les adhérents organisateurs qui œuvrent pour une majorité. Il appartient à chaque participant de juger de l'opportunité de prendre part ou non aux activités proposées dans une sortie à laquelle il se serait inscrit. Les participants ne peuvent exiger de la FFACCC, des Clubs et/ou des organisateurs qu'ils soit tenu compte de toutes leurs particularités telles que handicap, régime, présence d'enfants, présence d'animateur de compagnie, intérêt pour une activité, obligation annexe, etc. Pour tout ou partie des activités auxquelles ils n'auraient pas pu ou voulu prendre part, ou bien prestations dont ils n'auraient pu bénéficier, du fait de ces particularités, les participants ne peuvent prétendre à dédommagement ou ristourne qui reste à la discrétion du Club et/ou de l'organisateur et doit demeurer exceptionnel. La décision du Club et/ou de l'organisateur est sans appel.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impréteur un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récurrence l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Mise à Jour le 23/09/2019

Sorties des Clubs 2020

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 27 janvier au 1^{er} mars	Voyage au Maroc
Du 20 au 27 avril	Vélo voie verte
Du 21 au 30 mai	Transhumance en Aubrac
Du 17 au 25 juin	Nogaro et Landes
Du 9 au 15 juillet	Fête du pain à Mensignac (24)
Du 9 au 22 novembre	La Camargue autrement



ACCAP

Du 2 au 11 avril	Séjour dans les Hautes Pyrénées
Du 10 au 15 juillet	Fête du Pain à Mensignac (24)
Août	Sortie à Confolens



Association Camping Club Morbihan

Du 27 mars au 4 avril	Escapade Guérande, en Brière, Saint Nazaire, Arzal
Du 16 au 20 octobre	Les grandes marées à Bréhal (50)
Le 21 novembre	Assemblée Générale à Guénin



Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

Du 21 au 22 mars	Salon des vins et du terroir à Thouars
Fin mars	Foire aux hérolles et découverte de la cité du livre à Montmorillon
Avril	Le carnaval nocturne à Cholet (49)
Du 30 mai au 8 juin	Sortie vélo sur le canal de Nantes à Brest
Du 9 au 22 juin	Sortie découverte de la Bretagne intérieure avec spectacle Marie Guerzaille
Du 9 au 16 juillet	Les fêtes maritimes de Brest
Du 10 août au 20 sept.	Voyage au Portugal et fête du jumelage avec l'AAP
Du 5 au 8 octobre	Sortie surprise avant l'Assemblée Générale
Du 9 au 11 octobre	Assemblée Générale à Saint Jean de Thouars
Du 19 au 25 octobre	Balade au Pays Basque et fête du piment à Espelette (sous réserve)
Les 28 et 29 novembre	Week-end : accueil en terroir de Cognac à Burie



ACCRéPa

Du 28 au 30 mars	Sortie de Printemps au Tréport (76)
Du 24 au 26 avril	Sortie Pêche à Seraincourt (95)
Du 4 au 8 juin	Séjour au Croisic (44)
Du 19 au 27 juin	Au fil de l'eau entre Lot et Corrèze
Du 8 au 17 septembre	Petite balade à vélo : Ile de Ré et Ile d'Oléron
21 ou 28 novembre	Assemblée Générale (date et lieu à confirmer)



Association Ouest Camping-Car

Du 8 au 15 mars
Du 6 au 11 avril
Du 7 au 12 juin
Du 22 au 27 juin
Août/septembre
Août/septembre
Août/septembre
Octobre

Sortie neige à Valloire (74)
 Découverte de la baie de Quiberon
 Découverte en pays de Morlaix (22)
 Randonnée pédestre autour de Bétineuc (35)
 Randonnée vélo : cyclo cool
 Randonnée vélo : vélo zen
 Randonnée vélo : vélo team
 Assemblée Générale



Autostar Club

Du 15 février au 1^{er} mars
Du 1^{er} au 11 avril
Le 4 avril
Les 18 et 19 avril
Du 10 au 16 juillet
Du 29 août au 28 sept.
Du 30 août au 13 sept.
Le 1^{er} octobre
Du 15 au 18 octobre

Pleins feux sur la côte d'Azur : Fête des citrons, carnaval, Fête du mimosa, Muséum de Monaco...
 Sortie en Haute Marne
 Assemblée Générale à Joinville sur Marne
 Fête de la coquille St Jacques à Erquy
 Fêtes maritimes à Brest
 Voyage en Grèce
 Suite de la sortie vélo du canal de Nantes à Brest
 Paris et sa sortie à Saint Germain des Prés
 Saumur : La sortie des « nouveaux »



Camping Car 18 Club

Du 26 mars au 9 avril
Du 5 au 19 juillet
Du 17 au 24 octobre

Assemblée Générale à Limoux (11)
 « Doubs, Jura et une virée au Pays de Gex »,
 voyage en Franche Comté
 La pêche à pied, les grandes marées à Damgan (56)



Camping Car Association

Du 22 août au 6 sept.
Du 11 au 17 octobre
Le 18 octobre

Le Morvan
 Dans l'Yonne
 Assemblée Générale dans l'Yonne



Camping Car Club Alpes Mont Blanc

Du 24 au 26 avril
Du 21 au 24 mai
Du 3 au 7 juin
Du 10 au 12 juin
Du 3 au 7 septembre
Du 10 au 12 septembre
Du 18 au 20 septembre
Du 23 au 25 octobre
Novembre

Sortie de l'amitié au Val de Chaise à Marlens
 Rallye surprise
 Le Lac Léman
 Lac Genin
 Sortie à Gruyère en Suisse
 Sortie Jura
 Sortie Montagne
 Assemblée Générale à Sales (74)
 Stage de danse à la Ravoire (73)



Camping Car Club de Digne les Bains

Villes et villages acceptant les camping-cars lors de leurs manifestations.

Nota : ces festivités ne sont pas organisées par le CCC Digne les Bains.

Du 8 mai au 21 juin

Visite de la Roseraie de Valsainte à Simiane la Rotonde (04) *
Suivant climat saison

Du 24 au 28 juin

Fête de la Saint Jean Baptiste à Colmars les Alpes (04) *
(Costumes d'époque)

Du 31 juillet au 4 août

Corso de la Lavande à Digne les Bains (04) **

Le 2 août

Fête des moissons à Revest du Bion (04) *

Du 14 au 16 août

Fête du Lac d'Allos (2230 m d'altitude) à faire et à voir (04) *

Fête médiévale à Colmars les Alpes (04) *
(Avec de superbes costumes)

Du 20 au 23 août

Foire de la Lavande à Digne les Bains (04) *

Du 1^{er} au 5 septembre

Foire exposition de Sisteron (04) *

Le 25 octobre

Fête des Châtaignes à Revest du Bion (04) *

Le 13 décembre

Grand Marché de Noël à Malijal (04) **

Du 5 décembre

au 3 janvier 2021

Grande féerie de Noël au Château d'Oraison.

A voir avec ses enfants où petits-enfants.

Superbes décors animés.

* Aire de services

** Grand marché de Noël à Malijal

* Parking aménagé

* Stationnement difficile le jour du marché de Noël

** Stationnement interdit pour le 14 juillet et 1^{er} week-end d'août pour le corso de la lavande



Camping Car Club Est

Du 4 au 5 avril

Francourt

Du 25 avril au 8 mai

Rando vélo en Bourgogne

Du 5 au 7 juin

Fête de l'eau

Du 20 au 27 juin

L'Enclave des Papes

Du 6 au 11 juillet

La traversée des Vosges

Du 4 au 9 août

Festival international de Folklore à Port sur Saône

Août

Le Daim à la braise

Le parc animalier de Saint-Croix

Bellefosse

Du 8 au 24 septembre

Voyage en Autriche avec Thellier

Du 14 au 23 septembre

Les Grandes Marées à Paimpol

Les 26 et 27 septembre

Les 24 heures du Mans camions

Du 16 au 18 octobre

Assemblée Générale à Epernay

Novembre

Le Beaujolais nouveau



Camping Car Club Ile de France

Du 13 au 25 juin

Balade dans le Marais Poitevin

Du 24 au 27 juillet

Week-end à Rogny les 7 écluses avec feu d'artifice

Les 22 et 23 août

Week-end barbecue à Fontains

Du 7 au 21 septembre

Balade en Occitanie

Les 17 et 18 octobre

Assemblée Générale à Vibraye (72) : Les 40 ans du club



Camping Car Club Normand

Du 14 au 26 avril	Les Bardenas en Espagne
Du 29 avril au 2 mai	Week-end Pêche à Gisay la Coudre (27)
Du 23 au 31 mai	Sortie Beaujolais
Du 9 au 17 juillet	Sortie dans la Somme
Du 19 au 23 août	Pêche à pied à Gouville sur mer
Les 5 et 6 septembre	Fête de l'ail à Arleux (59)
Les 26 et 27 septembre	Salon de la maquette à Mantes la Jolie
Mi-octobre	Transhumance en Alsace à Munster
Les 14 et 15 novembre	Assemblée Générale à Quincampoix Fleuzy



Camping Car Club Nord Picardie

Du 7 au 21 mai	Circuit en Franche Comté
Du 23 au 27 juillet	Fête médiévale à Azincourt (62)
Du 7 au 10 août	Les voiles de légendes à Dunkerque
Du 28 août au 5 sept.	Circuit en Loir et Cher
Du 26 sept. au 12 octobre	Circuit cap au sud : Toulouse, Ariège et Pyrénées orientales



Camping Car Club Provence Côte d'Azur

Du 3 au 6 avril	Croisière en Camargue, Canal du Rhône, Salins du Midi
Du 17 au 20 avril	Assemblée Générale à Orange (84)
Du 12 au 15 juin	Moulin de Daudet à Fontvieille (13)
Du 3 au 7 juillet	Périgord en calèche Mazeyrolles (24) (sortie à confirmer)
Du 11 au 15 juillet	Fête du pain à Mensignac (24)
Du 4 au 7 septembre	Train à vapeur des Cévennes à St Jean du Gard (30) (sortie à confirmer)
Du 18 au 21 septembre	Facteur cheval, Tain l'Ermitage. Circuit dans la Drôme (26)
Du 5 au 12 octobre	Fête de l'amande à Oraison (04)
Novembre	Fête du foie gras à Samatan (32) (sortie à confirmer)
Du 31 déc. au 2 janvier 2021	Réveillon à Pignans (83)



Camping Car Club Rhône-Alpes

Du 27 au 29 mars	La Foire au boudin à Pont-Trambouze (69)
Du 11 au 13 avril	La fête des œufs à Montrottier (69)
Du 1^{er} au 3 mai	Safari truites à Certines (01)
Du 12 au 20 juin	Randonnée en Aubrac
Du 11 au 14 juillet	Randonnée et patrimoine à Estivareilles (42)
Du 18 au 24 juillet	De Laguiole à Flagnac
Du 21 au 23 août	Randonnée à Queige (73)
Du 20 au 29 août	Balade en pays Cévenol
Du 2 au 4 octobre	Découverte Sourcieux les Mines (69)
Du 22 au 25 octobre	Assemblée Générale à Veauche (42) : 40 ^{ème} anniversaire du club
Du 26 au 31 octobre	Prolongation dans le Forez



Club DETHLEFFS France

Du 2 au 12 juin

Du 22 juin au 1^{er} juillet

Du 29 août au 22 sept.

Du 9 au 14 juillet

Du 5 au 16 octobre

Balade en Roussillon

Le canal du Nivernais : Randonnée, détente

La Douce Roumanie voyage organisé par Pan Travel

Mensignac : Découverte de la région,

fête du pain par l'association « Les amis du Pain »

Autour de l'Assemblée Générale :

Le Bourbonnais insolite et secret



L'Escapade Camping-Car Club

Du 23 avril au 3 mai

Du 10 au 23 mai

Du 16 au 28 juin

Du 2 au 12 septembre

Du 8 au 17 octobre

« Le Hainault France/Belgique »

Promenade en Saône et Loire

Toulouse et Pyrénées Ariégeoises

L'île de Ré, île d'Aix à la Rochelle

La Bretagne plus Assemblée Générale



Sud MotorHome

Mars

Avril

Juin

Juillet

Septembre

Octobre

Novembre

Fête des Mamies et des Papis à Vianne (47)

Fête des jonquilles à Saint Etienne de Montluc (44)

Armada à Rouen (76) à confirmer

Fête du pain à Mensignac (24)

Fête des chiens de berger à Argelès-Gazost (65)

Assemblée Générale à Pradelles (43)

Fête de la châtaigne



Union des Camping Caristes de France

Les membres du bureau de l'UCCF seront présents :

Du 26 sept au 3 octobre

Le 7 novembre

Du 5 au 12 novembre

Sur le stand de la FFACCC au Salon du Bourget

Au C.A. et A.G. de la FFACCC

Au Forum des voyages à Autun

SORTIES 2020 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC.

Du 13 février au 27 mars	Séjour au Royal camping à Agay (83) (CCC EST)
Du 12 au 17 mai	EURO CC 2020 à Amposta (Espagne) (LCCC)
Du 18 au 24 mai	Prolongations EURO CC
Du 8 au 27 juin	Voyage en Autriche avec Orcada (CCC RA)
Du 11 au 21 juin	La Camargue (Aigues-Mortes) (ACCM)
Du 12 au 28 juin	Echappée dans le Grand Est (ACCAP)
Du 17 au 21 juin	Les 10 ans des Salaisons de Pradelles
Du 25 au 29 juin	Parade Vénitienne à Chanaz (73) (CCC RA)
Du 22 au 25 juillet	Le Puy du Fou (85) (3CAMB)
Les 25 et 26 juillet	Fête des bateaux fleuris à St Maxire (79) avec pique-nique (ACCNDS)
Du 1^{er} au 9 août	Quad en folie (dans la limite des places disponibles) (A3C)
Du 4 au 9 août	Festival de Port sur Saône (CCC EST)
Du 10 au 16 août	Festival de Confolens (16) (ACCAP)
Du 4 au 6 septembre	Montgolfiade (ACCNDS)
	Nuits de Sologne (CC 18 C)
Du 4 au 22 septembre	Voyage au Portugal (A3C)
Du 6 au 13 septembre	La Haute Provence (Oraison) (ACCM)
Du 19 au 25 septembre	Découverte culturelle et magique de Paris (FFACCC et CCCRA)
Du 26 sept. au 3 octobre	Salon des véhicules de loisirs au Bourget (93) (FFACCC)
Du 22 octobre au 5 nov.	Séjour d'automne à Agay (83) (CCC EST)
Du 5 au 12 novembre	Forum des voyages à Autun (71) (CCC RA)
Le 7 novembre	C.A. et A.G. de la FFACCC à Autun (71) (CCCRA)
Du 5 au 9 décembre	Fête des lumières à Lyon (69) (CCC RA)

Si vous êtes intéressés par ces sorties, veuillez contacter le club pour plus d'informations.

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements.

Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.fr ou sur le site du club organisateur.

NOUVEAUTES GAMME 2020



Amphitryon

3 Intégraux "Made in Spain"



à partir de

63 500€^{TTC}

Concept UP

3 profilés + 3 vans + 1 capucine
Idéal premier achat !

à partir de

43 200€^{TTC}

« PRÊT À PARTIR »



benimar

✉ info@benimar.es
📘 [Facebook.com/BenimarAutocaravanas](https://www.facebook.com/BenimarAutocaravanas)
📺 www.youtube.com/AutocaravanasBenimar

www.benimar.fr